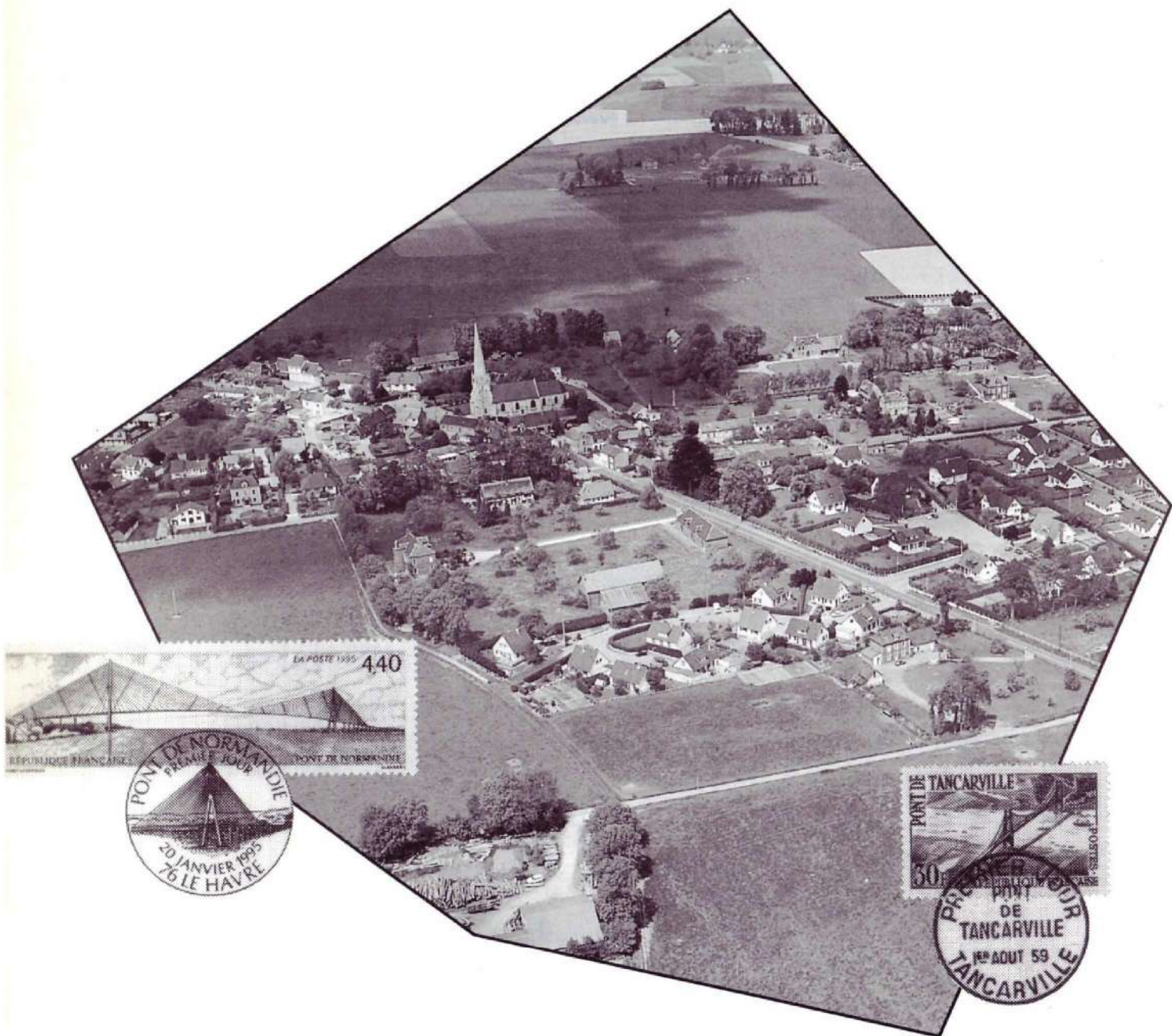


La Cerlangue



S O M M A I R E

Editorial	P 3
Rétrospective sur le 1er semestre 95.....	P 9
Elections	P 10
Syndicats et Commissions	P 13
C C A S.....	P 20
Statistiques et finances	P 26
Etat Civil.....	P 31
Classe de neige.....	P 32
Il était une fois.....	P 34
Rentrée scolaire.....	P 38
La Maison Familiale.....	P 40
Hameaux et lieux-dits (B.MAGNY).....	P 46
Un peu d'histoire (M.AUVRAY).....	P 50
Syndicat d'eau.....	P 58
Le club des Aînés	P 62
Association sportive (Foot).....	P 64
Loisirs et Peinture	P 67
Amicale des Anciens Elèves.....	P 70
La Boule Cerlanguaise	P 72
Les Amis de St Jean d'Abbetot	P 74
Section "Danse"	P 76
Judo Club	P 79
Gymnastique féminine	P 85



Le nouveau Conseil Municipal -1995/2001.

PERMANENCES :

Madame le Maire

Jeudi de 17 H à 19 H
et Sur rendez-vous

Adjointes :

- Mardi de : 10 H à 12 H M. L'HERYENAT
- Jeudi de : 17 H à 19 H G. LEGENTIL
F. AUBRY

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

C'est avec beaucoup de plaisir et de reconnaissance qu'au nom du Conseil Municipal et en mon nom je vous souhaite une bonne année 1996.

Je vous remercie de la confiance que vous nous avez accordée pour ce nouveau mandat de 6 ans. Nous nous sommes engagés quant au choix de projets les plus intéressants pour une majorité de Cerlanguais.

Les projets ne manquent pas, l'année 1996 sera marquée par deux gros chantiers : **la construction du restaurant scolaire et la concrétisation d'un projet (lancé il y a 4 ans) la construction des 12 logements locatifs livrables en août.**

En cette période plutôt difficile, le logement social me semble être une priorité. Je serais donc heureuse d'accueillir ces nouvelles familles qui s'ajouteront aux quelques foyers nouvellement installés dans la commune et à qui je souhaite la bienvenue.

Nous noterons au passage que 38 permis de construire sont passés en Mairie depuis 2 ans. Cela donne une certaine dynamique et surtout maintient une VIE à La Cerlangue, quant aux écoles, aux commerces et à la vie associative.

Enfin je voudrais vous rappeler notre disponibilité, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie, nous essaierons ensemble d'apporter des solutions chaque fois que cela sera possible.

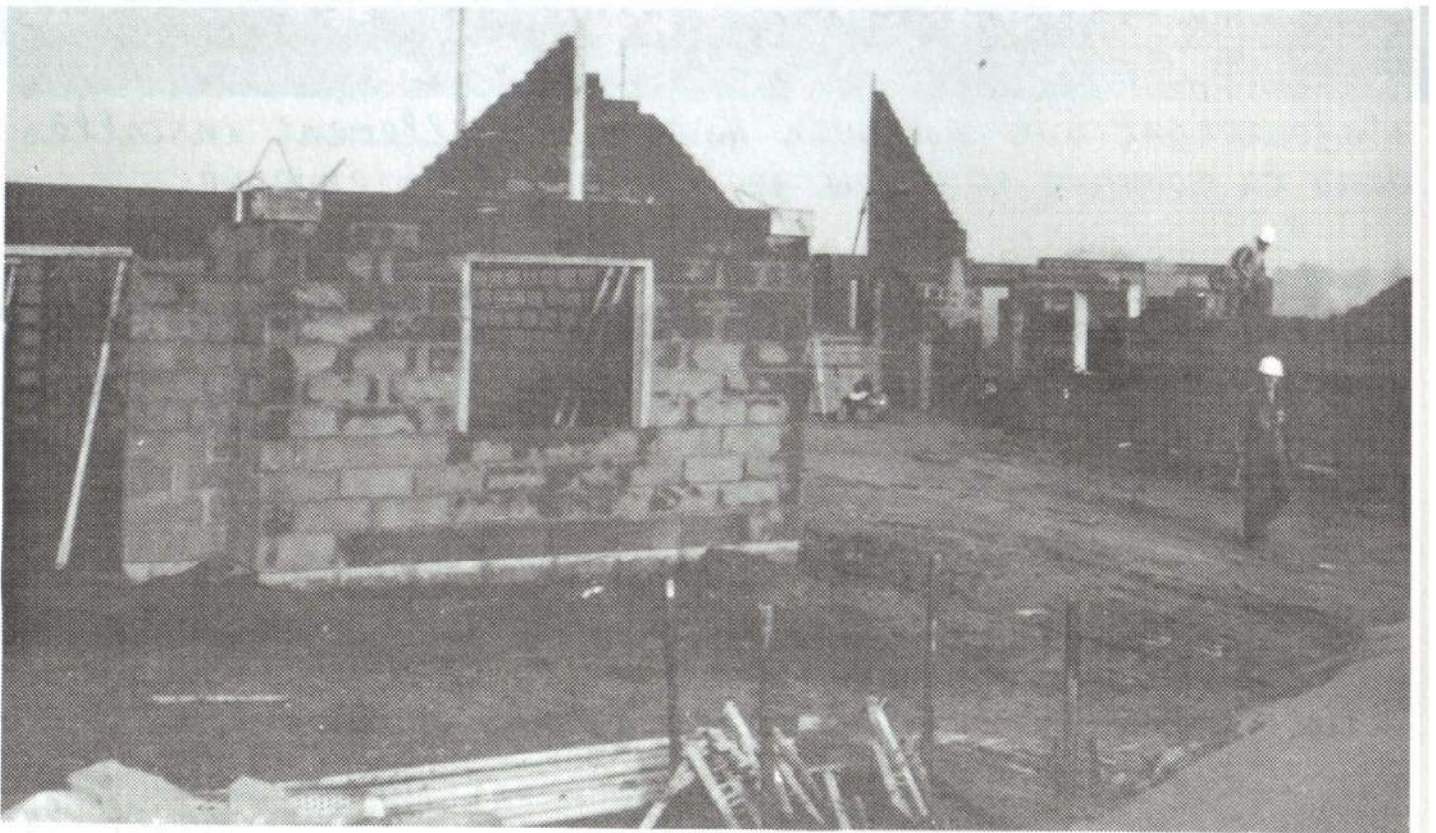
A vous tous, habitants de La Cerlangue, je renouvelle mes meilleurs vœux pour 1996.

RETROSPECTIVE

Le premier semestre 1995 fut surtout marqué par la mise en oeuvre de la viabilisation du terrain Vallois sur lequel seront implantés les logements de l' O P A C.

La réserve incendie et les travaux de voirie provisoire avec réseaux eau pluviale, assainissement, ont été réalisés sous le contrôle de la Direction Départementale de l'Equipement de Saint Romain, par l'entreprise SOBOTRA ; cette tranche de travaux qui s'est déroulée dans les meilleures conditions, a été réceptionnée le 9 août dernier et a donné satisfaction.

La construction des logements a commencé...avancement des travaux au début décembre (photo ci-dessous)



Ces logements locatifs seront habitables en septembre 96.

LE TRANSFERT DU RESTAURANT SCOLAIRE

Déjà souhaité en 1992 par l'équipe de M. MARTIN, ce transfert présentait de gros avantages.

En effet il était préférable de conduire les "grands" du Centre Bourg vers le nouveau restaurant que de faire faire le trajet aux "petits" vers le village.

Par la suite, comment ne pas envisager un autre projet d'investissement : un regroupement de toutes les classes au même endroit serait bénéfique pour enfants et enseignants, en particulier quant à la pratique du sport à l'école et surtout l'accès pour tous à la salle informatique équipée d'un matériel performant.

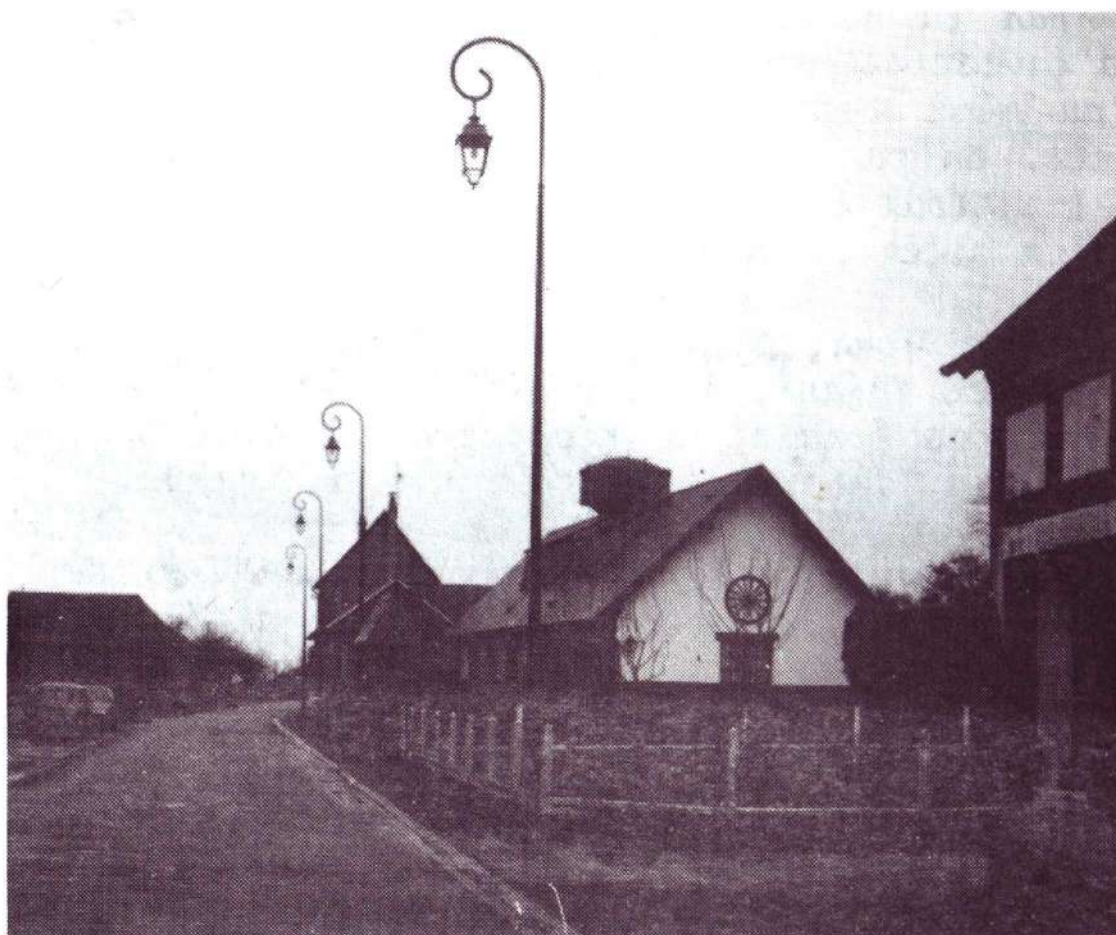
A ce jour, nous pouvons dire que ce restaurant accueillera les enfants à la rentrée 1996 et qu'il apparaît de plus en plus évident de l'opportunité d'un regroupement des six classes, désormais sous la même direction.

Cependant entre un projet, un financement, un accord de subvention, des plans, des devis....il faut souvent plusieurs années, mais nous sommes en début de mandat.....du temps aussi pour trouver un joli nom à notre groupe scolaire.

SAINT JEAN D'ABBETOT

Dès le début de cette année, le hameau arborait fière allure ; le CD 112, un vrai billard, incitant un peu trop à la vitesse..., mais ralentissons afin d'admirer le site rénové, lampadaires du meilleur goût, plus de poteaux E D F, des maisons fleuries et renouvées elles-aussi, offrant un ensemble reposant et soigné.

A noter que l'Abbaye est désormais classée en totalité Monument historique.



Quant à l'élargissement du VC 17, il a fallu attendre le déplacement des poteaux E D F, pour faire enfin effectuer les travaux.

VOIRIE ET ENTRETIEN

La Cerlangue, comme la région, a souffert des inondations dues à l'hiver pluvieux en ce début 1995. Nous avons dû intervenir en priorité sur des voies communales à Babylone et Drumare, mais également au niveau des mares d'eau stagnantes de la rue des Ecoles. La pose, simplement, de grilles d'évacuation ont donné, dans l'immédiat, de bons résultats et le coût est resté modéré.

Quelques interventions dans le haut de la côte d'Abbetot, sur laquelle la circulation devient de plus en plus intense, ont été nécessaires en attendant les travaux prévus au printemps 1996 pour lesquels nous venons de recevoir l'accord de subvention.

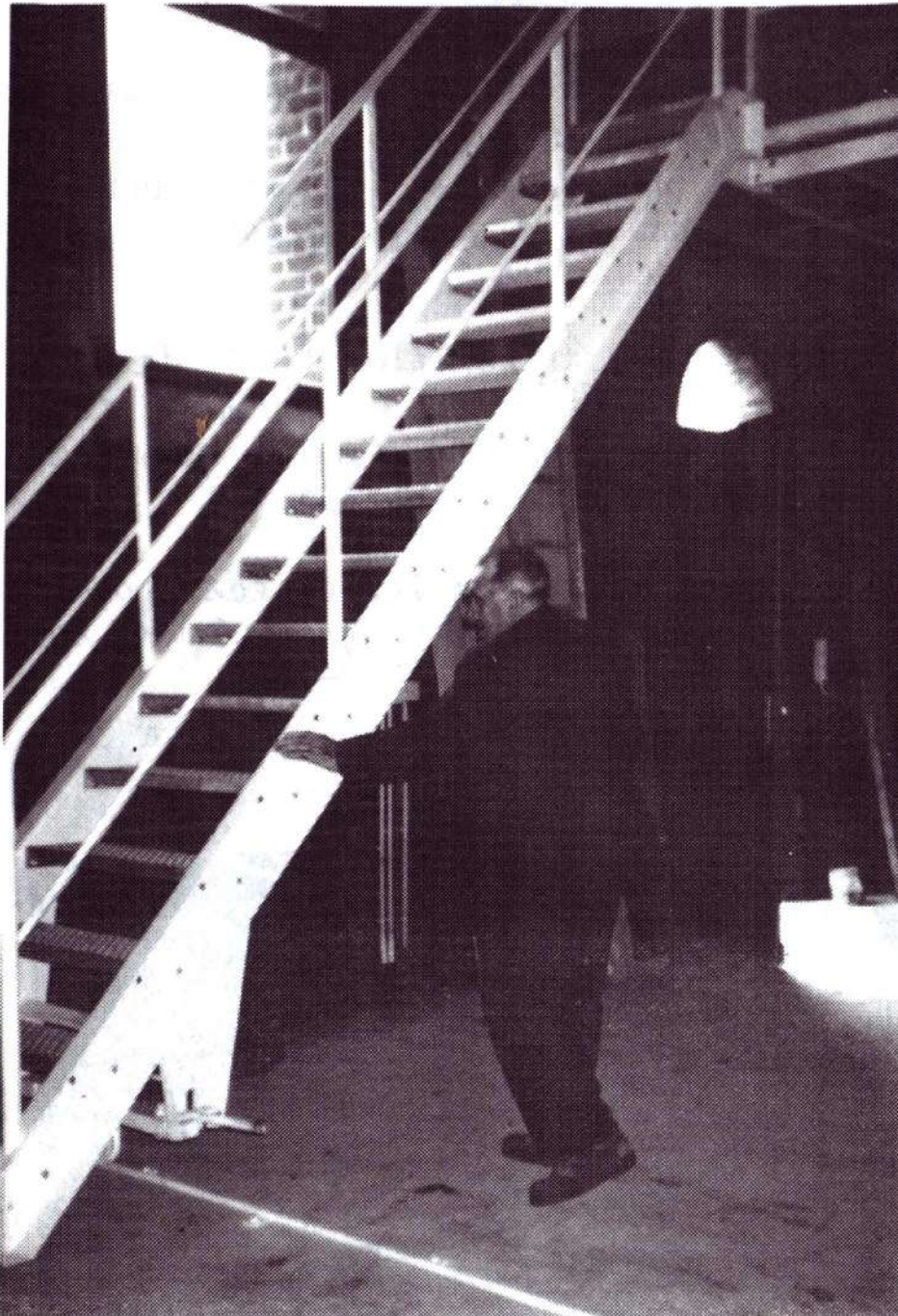
Quant à l'Association d'Insertion "AIR" de Bolbec dont la commune a accepté les services pour 4 tonnes d'enlèvement de "divers", ce sont 24 tonnes qui furent enlevées dans les fossés de la côte d'Abbetot.

Un débroussaillage partiel a été effectué par les employés communaux, ce travail, très apprécié de tous, devrait se poursuivre cet hiver.



SECURITE ...

L'équipe s'est également préoccupée de problèmes de sécurité. Ainsi le choix d'une échelle métallique adaptée au bâtiment communal dont Georges HAUGUEL avait prévu le fonctionnement.



couissant au sol sur rail jusqu'au centre elle permet un accès au grenier..

Sa remise de côté en assure la fermeture, ainsi qu'un espace libre au sol pour le tracteur.

Nous devons la réalisation de cet ouvrage à Monsieur BOUCHER, entrepreneur à Montivilliers.

ET PUIS SECURITE ...

Le Conseil a décidé rapidement :

- La réfection du toit de l'école du centre bourg, les chûtes d'ardoises, lors de tempête, devenant inquiétantes, l'entreprise BROWANG fut sollicitée.
- Puis la remise en état de la cour de l'école des filles, par un enrobage complet réalisé par l'entreprise SERC. Par ailleurs, les sautoirs ont été revus et adaptés aux enfants de primaire selon les normes.



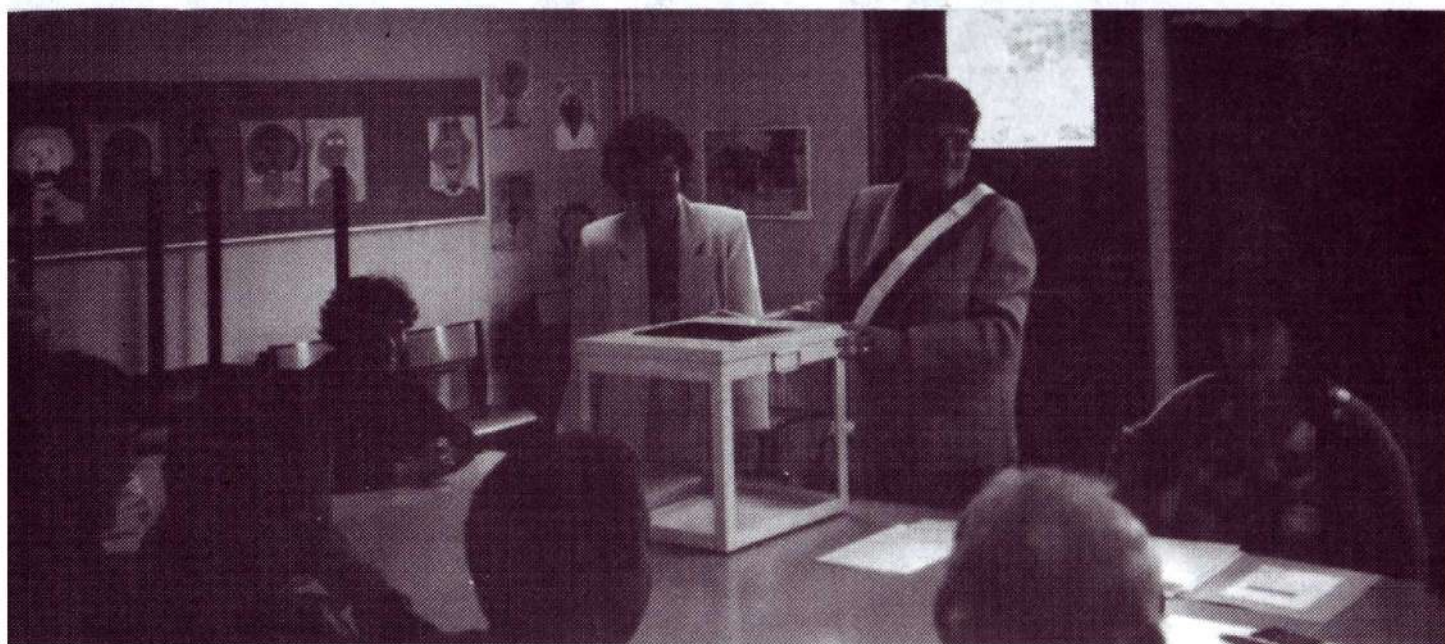
ELECTIONS DU 16 JUIN

Les nouveaux Conseillers Municipaux, élus le 11 juin, ont procédé à l'élection du Maire et des Adjoints :

Maire : Mme N. COTE
1er Adjoint : M. F. AUBRY
2^e Adjoint : Mme M. L'HERYENAT
3^e Adjoint : M. G. LEGENTIL

Conseillers Municipaux :

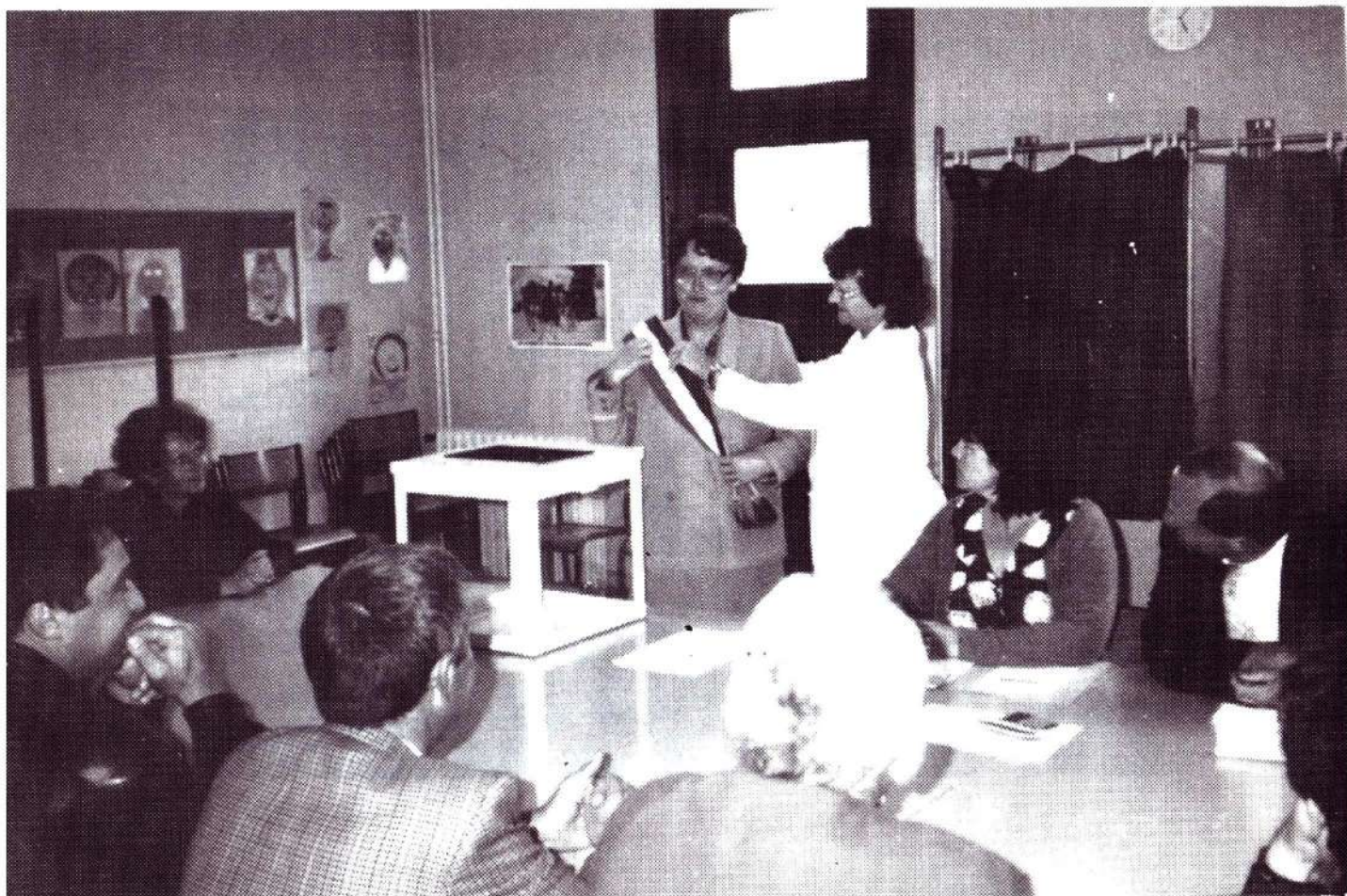
M. GUERIN David
M. HENRY Daniel
Mme TESSONT Dominique
M. JEAN Sylvain
M. GAUTIER Jean-Paul
Mme LALLEMAND Mireille
M. RENAULT Daniel
M. BREARD Jean-Pierre
M. DEBRAY Erick
M. HAUZAY François
M. PERROT Laurent



ELECTIONS DU 16 JUIN

Madame Nadine COTE est réélue.

Peut-être quand même un petit moment d'émotion ! alors cette écharpe, de quel côté ?



La lettre des Maires de France du mois de septembre nous donnait en partie une réponse : En principe, l'écharpe reposera sur l'épaule droite, le pompon reposant sur la hanche gauche... quant aux couleurs, la méthode adoptée toujours en principe, est celle du drapeau, le bleu en haut. La fantaisie peut être une bonne chose, mais aussi faire désordre à l'occasion de photo de groupe de maires !

PREMIER CONSEIL MUNICIPAL

Les nouveaux conseillers municipaux ont été élus le 11 juin, une séance à l'occasion de laquelle une minute de silence a été observée en hommage à **Georges HAUGUEL**, homme de terrain, disponible, toujours prêt à rendre service et apprécié de tous, dont les compétences ont servi la commune.



A l'occasion de la présentation des vœux en début d'année 1995, Nadine COTE avait fait part des projets à réaliser dont notre ami Georges était partie prenante dans le suivi des travaux.

SYNDICATS DU CANTON

SYNDICAT ELECTRIQUE

Mme COTE, membre du bureau

Mme N. COTE, Maire, Titulaire

M. L. PERROT, Titulaire

M. G. LEGENTIL, Suppléant

RAMASSAGE SCOLAIRE

Mme COTE, membre du bureau

Mme N. COTE, Maire, Titulaire

Mme D. TESSONT, Titulaire

Mme M. L'HERYENAT, Suppléante

SIVOM

Mme COTE, membre du bureau

Mme N. COTE, Maire, Titulaire

M. F. HAUZAY, Titulaire

M. D. RENAULT, Suppléant

M. J.P GAUTIER, Suppléant

SYNDICAT D'ETUDES ET DE REALISATION DU CANTON DE ST ROMAIN

Mme N. COTE, Titulaire

M. F. HAUZAY, Suppléant

GYMNASE

M. L. PERROT, Titulaire

SYNDICAT D'EAU

Mme COTE, Vice-Présidente

Mme N. COTE, Titulaire

M. D. HENRY, Titulaire

Mme D. TESSONT, Suppléante

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Le travail d'une commission est de préparer des dossiers avant d'être présentés à l'ensemble du Conseil Municipal.

COMMISSION FINANCES

Tout le Conseil Municipal

Membres extérieurs :

Mme LEBRUMENT
M. CHATEL

La gestion de la commune est rigoureuse, confirmant l'avantage d'investir sans avoir recours à l'emprunt, sur fonds propres ou réserves figurant du passif du bilan.

COMMISSION TRAVAUX

MM LEGENTIL G, GUERIN D, PERROT L, HENRY D,
BREARD J.P.

Membres extérieurs :

M. ROUSSELLE
M. BLONDEL

Georges LEGENTIL a pris le relais quant au suivi des divers travaux programmés pour la période des vacances et a assuré les imprévus de l'été.

La commission travaux s'est déjà réunie à plusieurs reprises sur le site afin d'évaluer les priorités à long et court terme.

COMMISSION VOIRIE

MM AUBRY F, DEBRAY E, RENAULT D, PERROT L,
JEAN S, HENRY D, BREARD J.P.

Membres extérieurs : MM AUBER R, MALANDAIN S.

Une bonne connaissance des lieux entraîne de bons projets et facilite le choix des priorités. Les membres de la commission se sont déjà penchés sur quelques études et devis de réfection, voire d'amélioration, cependant les accords de subvention et budget 1996 feront la décision.

COMMISSION DES IMPOTS

MM HAUZAY F, DEBRAY E, AUBRY F.

CHAMBRE D'AGRICULTURE

MM DEBRAY E, GAUTIER J.P, GUERIN D.

COMMISSION SALLE POLYVALENTE-RELATION JEUNES ET ASSOCIATIONS

Mmes L'HERVENAT M, TESSONT D, MM JEAN S, PERROT L

Membres extérieurs : MM VASSE H, BOSSART B

SALLE POLYVALENTE

Les locations de la salle ne sont accordées qu'aux habitants de la commune ou imposables à La Cerlangue.

Quelques aménagements intérieurs ont été étudiés avec la commission travaux et seront présentés lors du budget primitif prochain.

RELATION JEUNES

Des réunions concernant les jeunes ont eu lieu et les différents projets évoqués semblent pour le moment difficiles à réaliser. A suivre.....

RELATION ASSOCIATION

Lors de l'élaboration du planning en septembre, les représentants des associations ont répondu favorablement à la proposition d'un conseiller suggérant un week-end pique-nique de l'ensemble des associations et de leurs adhérents avec match de foot, tournoi de boules, démonstration de judo, cartes, dominos, etc...Ambiance kermesse pour le printemps.

But recherché ? Mieux se connaître
Mieux se comprendre
Pour mieux entreprendre

Pour les jeunes et moins jeunes.

La spontanéité fera le reste quant à l'organisation.

INFORMATION ET COMMUNICATION

Mmes L'HERYENAT M, LALLEMAND M, TESSONT D, MM LEGENTIL G, HENRY D, GUERIN D.

Cette commission rejoint la précédente dans plusieurs domaines et cette équipe a travaillé en étroite collaboration pour la naissance de ce bulletin n° 13.

Le secrétariat de Mairie bien entendu a été également sollicité et nous tenons à remercier Mary-Chrystin et Nathalie pour leur disponibilité.

COMMISSION P.O.S. ET ENVIRONNEMENT

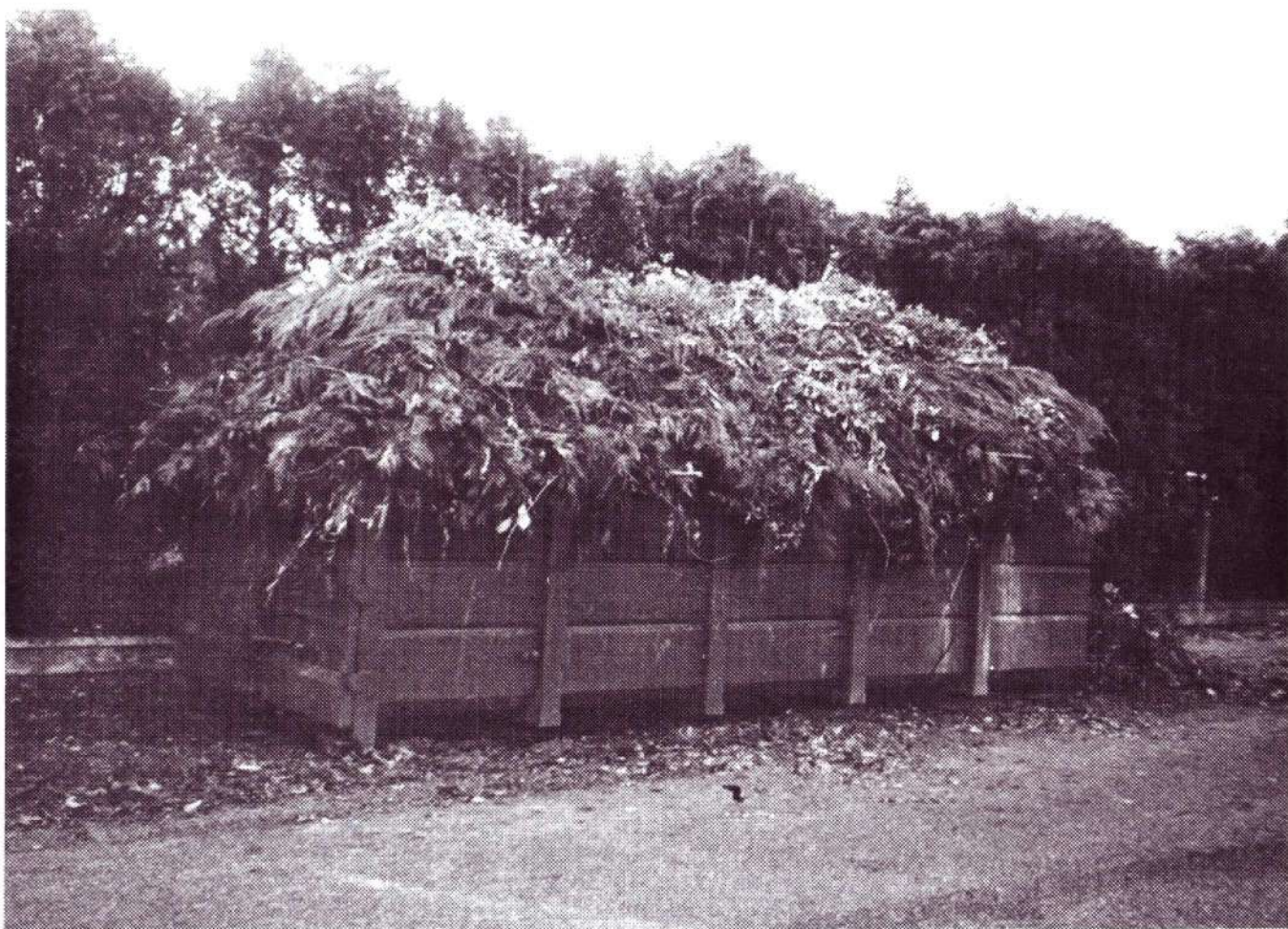
MM LEGENTIL G, HAUZAY F, JEAN S, GAUTIER J.P,
AUBRY F, HENRY D,

Membre extérieur : M . LEROY R

OPERATION "DECHETS VERTS"

Elle sera renouvelée, programmée par avance dans l'intérêt des usagers. La benne a fait le plein à chaque fois, c'est le signe que le besoin existe.

Continuons à respecter les consignes : pas de sacs plastiques, ni autres déchets.



COLLECTE SELECTIVE A LA CERLANGUE

Acquisition en août du conteneur à "Bouteilles plastiques".

A propos :

CONTENEUR "PLASTIQUE" :

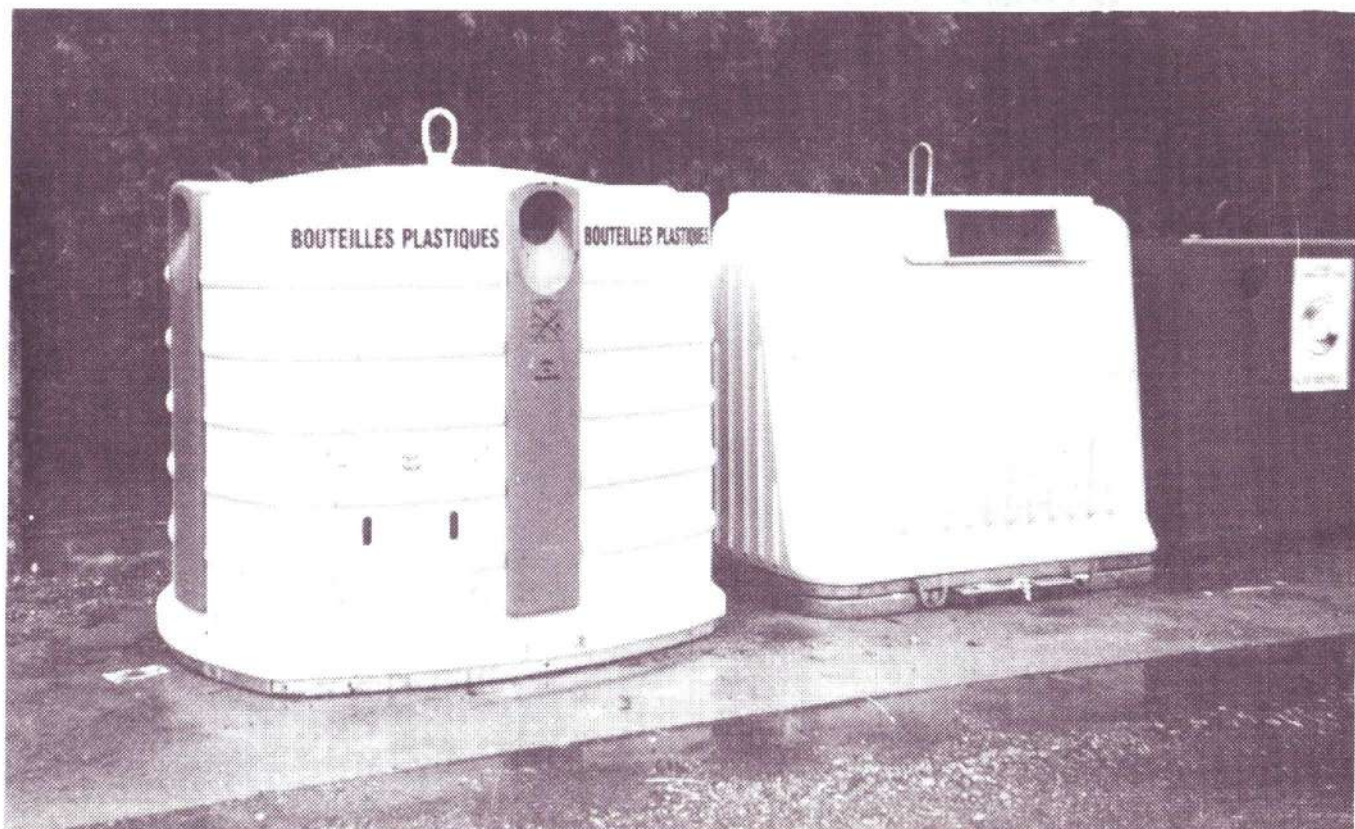
Uniquement des bouteilles (bouchon enlevé afin de faciliter le recyclage).

Sont exclus : les flacons à détergent, et tout autre objet en plastique.

CONTENEUR "PAPIER"

Uniquement les journaux, gros catalogues, publicité et papier.

Sont exclus : les gros cartons, les vêtements..



ET LE CONTENEUR "VERRE" ?

Plus de possibilités, à condition que l'objet en verre entre par un diamètre de 15 cm !

Sont exclus : les carreaux, vases etc..(pas assez cassés) et qui restent au pied du conteneur.

La suite :

" **En les cassant ça passe**" faisait remarquer un enfant de 5 à 6 ans.

" **Bonjour les dégats**" répliqua un plus grand.

Un adulte passait qui fit place nette.

La Municipalité envisage pour 1996 l'achat des conteneurs "verre" et "papier" identiques à celui réservé aux bouteilles "plastique", ceci par souci d'esthétique. Nous comptons sur une bonne utilisation de cet ensemble afin de respecter au mieux le bien communal et l'environnement.

A PROPOS D'ENVIRONNEMENT..

Déjà souhaitée par le précédent Conseil, lors de la délibération du 19.01.95, l'actuelle Municipalité renouvelle la demande au niveau cantonal d'une déchetterie.

La sensibilisation et prise de conscience de tous est en bonne voie et le temps ne serait-il pas venu de passer le cap de la concertation quant à la réalisation de collectes sélectives plus élargies.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mmes L'HERYENAT M, TESSONT D, LALLEMAND M,
BREARD J.P, PERROT L.

Membres extérieurs :

Mmes AUVRAY L, LAIR N, GUEROULT L.
MM AUBRY M, DUFLO H.

L'ensemble des membres du CCAS nouvellement nommé a souhaité la continuité dans les actions menées jusqu'alors.

- Aide au chauffage pour les familles et anciens aux revenus modestes.
- Aide ponctuelle auprès des familles en difficultés passagères.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie sur la possibilité pour les personnes isolées d'avoir à leur disposition, un appareil automatique d'appel d'un service de permanence 24H/24H et 7J/7J. Cet appareil est une téléalarme et la location est mensuelle.

La dépense engagée peut être atténuée en fonction des ressources.

Mairie de La Cerlangue

Téléphone : 35.20.50.56.

LA CERLANGUE ET L'ACTION SOCIALE

Nous rappellerons nos participations financières à divers organismes, à savoir :

- Au fonds **Solidarité Logement**.
- Au fonds **Solidarité Energie** (convention signée entre la CAF, EDF, et le CCAS) afin d'aider les familles en situation difficile.
- Au plan gérontologique, **Association 3ème âge** de Saint Romain de Colbosc et sa région (voir l'article de Madame FOLLAIN)
- Au fonds Départemental d'**Aide aux jeunes**.
- A la **P.A.I.O** (Accueil Information Orientation) (voir l'article de Monsieur CRAQUELIN)

Nous procédons également à des versements de subventions aux associations de :

- La **Banque Alimentaire** de St Romain et son canton.
- L' **A.D.M.R.** (Aide à Domicile en Milieu Rural)

C'est un service composé de travailleuses familiales intervenant dans les familles lors de maternité, hospitalisations etc.. pour une aide temporaire.

Le coût horaire est en fonction des ressources.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Madame CAHIERRE
TEL : 35.20.58.72.

**ASSOCIATION EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES
DE SAINT ROMAIN DE COLBOSC ET SA REGION**

Cette association gère les services d'Aide Ménagère, de Garde à domicile, d'Information Service ainsi que le service de Coordination Gêrontologique.

Depuis le 1er septembre 1995, le service d'Aide Ménagère est installé à l'Hôpital Local de Saint Romain de Colbosc. Ce rapprochement géographique du service d'Aide Ménagère avec le service de Coordination Gêrontologique permettra une meilleure coordination entre les différents services et assurera la permanence du secrétariat.

Un numéro de téléphone unique pour les deux services a également été mis en place. Il s'agit du

35.30.04.85

**Le matin de 9 h à 12 h et l'après midi de 14 h à 17 h
DU LUNDI AU VENDREDI**

La secrétaire coordinatrice a pour mission :

* Elle oriente les demandes vers les services existants : le service d'aide ménagère, le service de garde malade, le service de soins infirmiers à domicile de l'Hôpital et le service de portage de repas. Ce dernier service créé depuis le 1er juillet 1994 est à la disposition de toute personne âgée ne pouvant préparer son repas. Pour tous renseignements concernant ses services, la secrétaire coordinatrice est à votre disposition.

* Elle fait le lien entre l'équipe pluridisciplinaire, les familles, les bénévoles, les Centres d'Actions Sociales des Mairies, les services hospitaliers et le Plan Gériatrique Départemental.

* Elle remplit une fonction de secrétariat : Elle complète les dossiers d'aides, rédige les documents d'information)

* Elle renseigne les familles sur les lois sociales et les services gériatriques (notamment l'Hôpital).

Afin d'organiser le mieux possible un retour à domicile lors d'une hospitalisation, il est nécessaire de prévenir le service de coordination avant la sortie de l'hôpital. De ce fait, la personne peut bénéficier rapidement des aides proposées.

La gestion comptable de l'Association et l'organisation du travail des aides ménagères sera assurée par l'autre secrétariat

Le service de garde à domicile est toujours géré par Madame LECOUTRE qui tient ses permanences à la Mairie de Saint Romain de Colbosc.

La Secrétaire,

S. FOLLAIN

LA PAIO VOUS INFORME

Vous avez entre 16 et moins de 26 ans, et vous êtes à la recherche :

- * d'un emploi
- * d'une formation rémunérée (sous certaines conditions)
- * d'une aide active dans vos démarches de recherche d'emploi

Nous vous proposons un lieu d'écoute face à vos difficultés d'insertion professionnelle et ce, afin de trouver des solutions adaptées à vos problèmes.

Une équipe vous accueille :

- Un Conseiller Technique : Monsieur Thierry CRAQUELIN
- 2 secrétaires

Du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
à la Maison Cantonale de la Formation et de l'Emploi
12 Rue du Bassin - 76430 SAINT ROMAIN DE COLBOSC
Tél : 35.30.45.33

Le Conseiller Technique
T. CRAQUELIN

LE SERVICE JURIDIQUE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE EN PERMANENCE PRES DE CHEZ VOUS

Les permanences de la Chambre d'agriculture de la Seine-Maritime sont ouvertes à tous : agriculteurs, propriétaires, salariés...

Si vous rencontrez une difficulté d'ordre juridique en matière de :

- Statut du fermage
- Contrôle des structures
- Transmission du patrimoine
- Régime matrimonial
- Installation de jeunes agriculteurs
- Création de sociétés
- Expropriation
- Servitudes (plantations, passages lignes électriques)

Les juristes de la Chambre d'agriculture de la Seine-Maritime sont à votre disposition, **GRATUITEMENT**, pour répondre à vos préoccupations.

FAUVILLE-EN-CAUX

Le premier vendredi matin de chaque mois
de 9 h 30 à 12 h

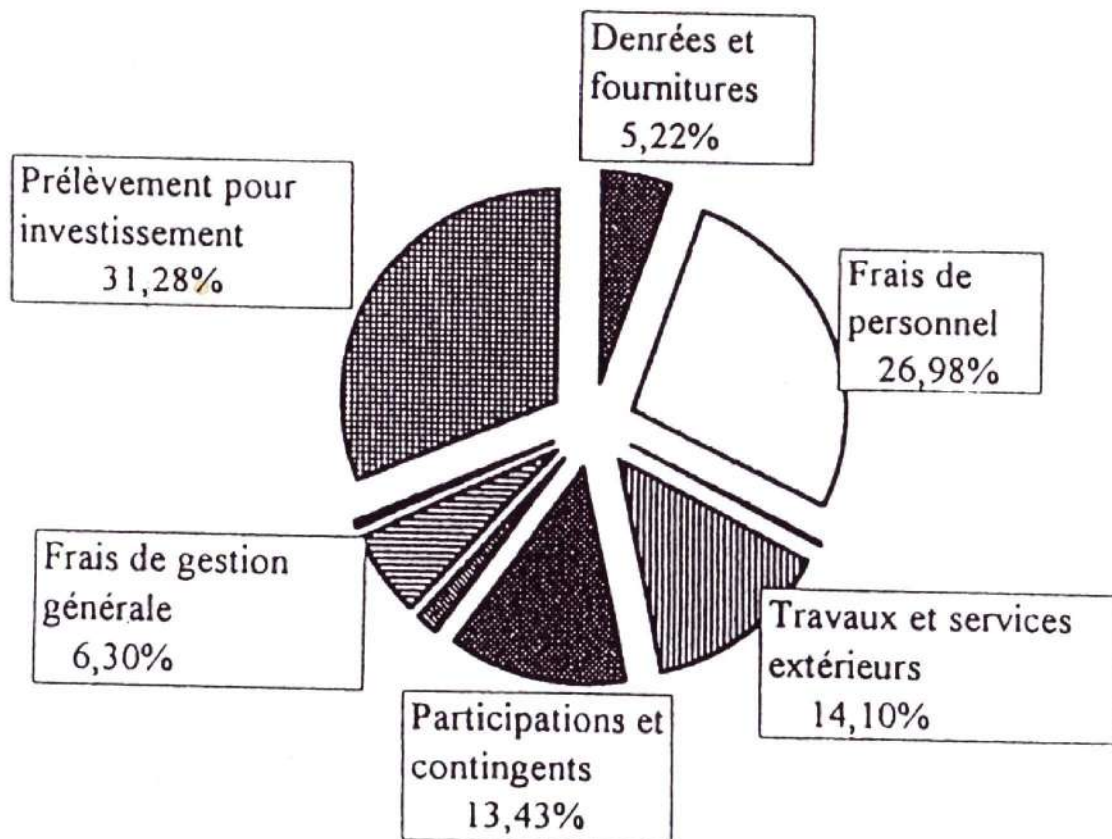
Espace Conseil - Rue de la Ferme
Tél : 35.95.97.50

CRIQUETOT L'ESNEVAL

Le troisième lundi matin de chaque mois
de 9 h 30 à 12 h

Maison du Canton
Tél : 35.29.25.54

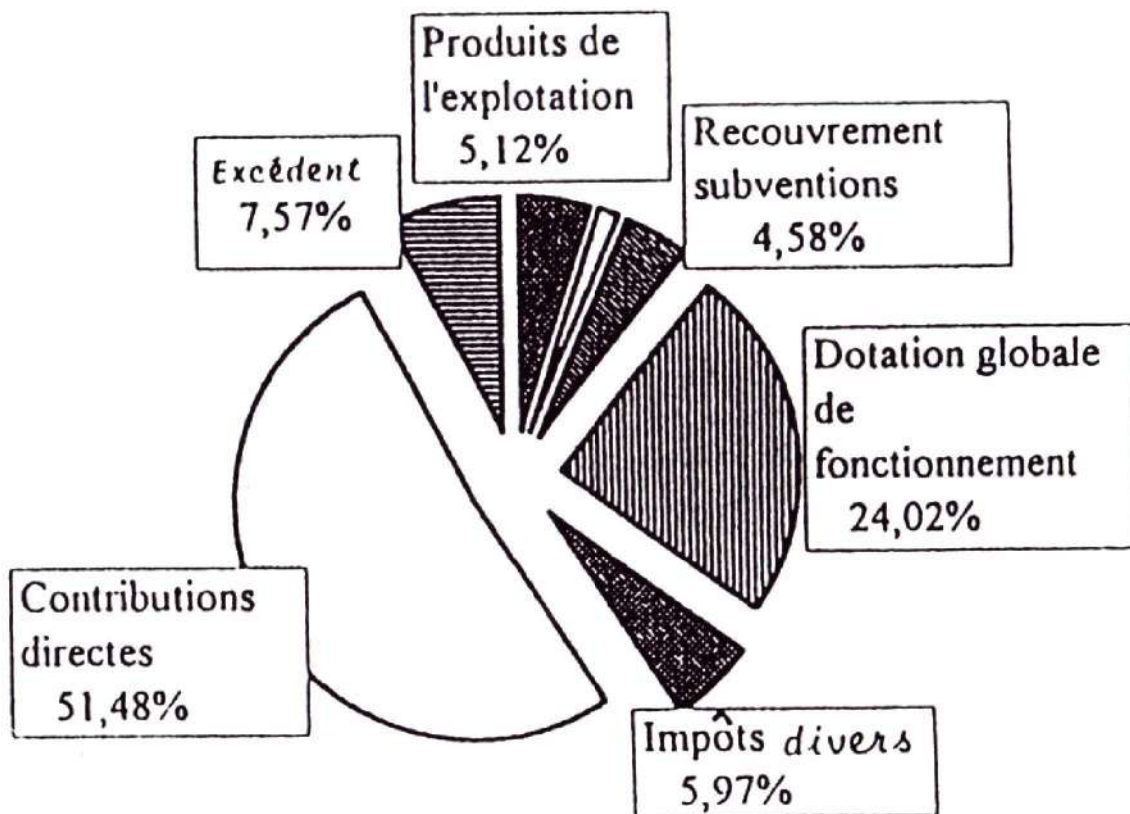
DEPENSES DE
FONCTIONNEMENT



DEPENSES de FONCTIONNEMENT (en francs)

Denrées et fournitures	212000	5,22%
Frais de personnel	1095000	26,98%
Impôts et taxes	9500	0,23%
Travaux et services extérieurs	572200	14,10%
Participations et contingents	545000	13,43%
Allocations et subventions	69140	1,70%
Frais de gestion générale	255500	6,30%
Frais financiers	18900	0,47%
Reversements	11700	0,29%
Prélèvement pour investissement	1269640	31,28%
Total dépenses	4058580	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES de FONCTIONNEMENT (en francs)

Produits de l'exploitation	208000	5,12%
Produits domaniaux	51000	1,26%
Recouvrements subventions	186000	4,58%
Dotation globale de fonctionnement	974950	24,02%
Impôts divers	242250	5,97%
Contributions directes	2089220	51,48%
Excédent 94	307160	7,57%
Total recettes	4058580	

I N V E S T I S S E M E N T

D E P E N S E S

Amortissement	4 000
Remb. emprunt	7 600
Matériel : - mairie (photocopieur)	22 000
- écoles (dt informatique 50000)	76 000
- divers	29 000
Plantations	10 000
Acquisitions terrains	20 000
Réserve incendie locatifs	130 000
VRD locatifs	800 000
Extérieurs locatifs	50 000
Atelier communal - échelle	72 000
Columbarium	46 000
Fenêtres logt école	50 000
Cour école de filles	80 300
RD 112 St Jean d'Abbetot	60 000
VC 17 -	172 000
VC 4 -	152 000
Mares	60 850
Chemin Drumare	42 100
Babylone	13 100
Rénovation toiture école	55 000
Restaurant scolaire	580 590
Cession gratuite Clos normand	5 000

2 537 540

R E C E T T E S

Excédent 1994	854 700
Prélèvt s/ recettes fonct.	1 269 640
F C T V A	90 900
T L E	20 000
DGE 2e part	60 000
Participations mares	60 850
Part. Tancarville Drumare	12 450
Subventions diverses	147 000
Subvention abri bus	22 000

2 537 540

Situation de la commune sur le Compte Administratif 1994 :



SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE DE : CERLANGUE

Département : SEINE - MARITIME

Poste : 076218

Instruction comptable M11

N° INSEE : 169

Population sans doubles comptes : 983 habitants

Gestion 1994

Population lissée : 1030 habitants

Population avec doubles comptes : 1030 habitants

Catégorie démographique : 700 A 2.000 HABITANTS

Nombre de communes traitées pour le département : 144 soit 99,00 % de la catégorie démographique du département

Nombre de communes traitées pour la région : 261 soit 99,00 % de la catégorie démographique de la région

INTITULÉ DES RUBRIQUES	Pour la commune	Pour la catégorie démographique	
		dans le département	dans le région
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
Ventes, prestations de service et RRRO	1,83	5,77	5,24
Dotations globales de fonctionnement	25,96	27,36	27,86
Impositions directes	31,71	39,01	39,57
Effort fiscal	25,16	25,44	28,83
Total des charges	62,75	78,99	79,50
Charges courantes	62,22	72,38	73,17
Frais de personnel	27,18	27,88	27,50
DETTE			
Annuité	0,69	14,28	13,26
Total de la dette	5,02	79,25	73,97
AUTOFINANCEMENT			
Autofinancement brut	37,23	21,01	20,50
Marge d'autofinancement courant	37,06	13,32	13,54
POURCENTAGE DANS LES INVESTISSEMENTS RÉELS			
Subventions, participations et FCTVA	33,61	33,69	32,81
Emprunts de l'exercice	0,00	28,39	27,60
Investissements réels directs	75,39	80,09	80,83
DURÉE THÉORIQUE DU FONDS DE ROULEMENT EN JOURS PAR RAPPORT :			
1) au total des dépenses	117 Jours	93 Jours	89 Jours
2) aux charges de fonctionnement	179 Jours	159 Jours	147 Jours

Madame le Maire présente les Employés Communaux



Faisons connaissance avec le personnel communal...

Melle VASSE Christine, Agent école maternelle.

Mr VASSE Jean Michel, Agent entretien voirie.

Mme JOURDAIN L, Agent entretien salle polyvalente.

Mme BOUCHAMIA Michèle, Agent école maternelle.

Mme BRYANT M.C, Secrétaire de mairie.

Mme MINEAU M, Agent entretien restaurant scolaire

Melle COUZIN Elisabeth, Agent entretien école primaire.

Absents sur la photo :

Mme SOUCY Nathalie, Agent administratif.

*Mr LANGLOIS Jean Claude, en contrat emploi consolidé
voirie.*

ETAT CIVIL

NAISSANCES

=====

Eddy ALBARET	2 octobre 1994
Camille DUBOIS	18 novembre 1994
sabrina LEMAIRE	18 février 1995
Louise LAIR	25 février
Julien BLONDEL	2 mai
Marie LEBOURGEOIS	12 août
Thomas DUQUENOY	7 septembre
Richard DOUBLET	22 septembre
Antoine SAMSON	27 septembre
Johanie MAURICE	19 octobre
Thomas PADLO	10 novembre

MARIAGES

=====

Laurent COLLAS		
	et Christelle DUMENIL	le 24 juin
Gilles MALANDAIN		
	et Delphine BIZET	le 1er juillet
Laurent BREARD		
	et Florence FOLLOPPE	le 15 juillet
Bruno DESRUES		
	et Stéphanie LECROISEY	le 26 août
Eric D'HONDT		
	et Blandine VANDENBROUCKE	le 2 septembre

NOCE D'OR

=====

Henri DRONY et Jacqueline PILLOT	le 29 octobre
----------------------------------	---------------

DECES

=====

Colette MORIN épouse GUICHETEAU	le 31 décembre 1994
Michel VAUCHEL	le 25 février 1995
Georges HAUGUEL	le 10 juin
André BILLAUX	le 05 novembre

CLASSE DE NEIGE JANVIER 1995

Voici quelques extraits d'articles parus dans le journal scolaire n° 3 de juin 1995 , journal écrit par les élèves de l'Ecole de La Cerlangue.

" ENTREE DANS LE JOURNAL "

"ON A MARCHÉ SUR LA NEIGE"

Le 5 Janvier au matin, les classes de CM2 et CM1 de la Cerlangue sont parties en train pour aller dans le Queyras. Elles arrivaient à destination vers 17 heures. Là, les enfants ont choisi leurs chambres. Le lendemain, ils ont chaussé des skis et pour commencer nos petits skieurs sont allés sur un terrain plat. De jour en jour ils sont devenus de vrais champions. Ils ont aussi fait des raquettes, du chien de traîneau et du ski de fond. Le 26 Janvier les enfants sont revenus chez eux, ils étaient tous heureux de voir leur famille mais au fond les animateurs leur manquaient déjà! M.L.



Note des enseignants :

Cette journée-exposition (samedi 25 mars 1995), de présentation de la classe de neige aux adultes (parents surtout), était animée par les enfants eux-mêmes :

- panneaux sur le ski, la montagne - faune et flore -, Molines et le Queyras;
- diapositives et/ou images animées (vidéo) sur le ski, la vie au chalet.

Les enfants commentaient ou présentaient les différents thèmes.

la recette de LA CLASSE DE NEIGE

DUREE :

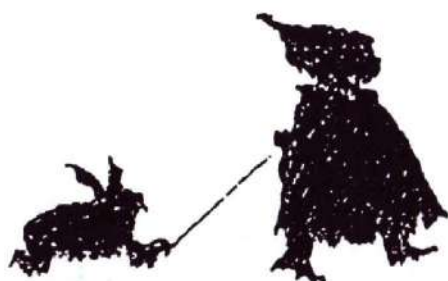
Préparation : 4 mois

Cuisson : 3 semaines

DIFFICULTE : Très difficile

COÛT : Très cher

Ingrédients :



43 enfants des Cours Moyens de La
Cerlangue
2 enseignants
4 moniteurs
4 adultes à la cuisine et au ménage
la responsable du chalet
de la neige et du soleil (facultatif)

Ustensiles :



1 station de ski à la montagne (Molines en
Queyras)
1 chalet bien équipé (skis, chaussures...) FH0
1 train

Pendant 2 mois, en classe, réchauffer de temps en temps
les mets (paragraphes, lectures, diapositives, photos...)
pour préparer la dernière ébullition de l'exposition à la
salle polyvalente.

Souvenirs à déguster lentement et longtemps...

IL ETAIT UNE FOIS...

Il était une fois, des enfants qui habitaient un lotissement nommé St Jean. Un jour ils s'aperçurent que tout compte fait, l'environnement de leur maison méritait d'être plus agréable ; les allées étaient négligées et même souillées de papiers de ..bonbons le plus souvent, les bacs à fleurs plutôt dégarnis.

Alors un jour, ils ont pensé que cet endroit était leur territoire de jeux, leur lotissement, et surtout leur problème ; ainsi ils se sont fait plaisir en intervenant et redonnant vie aux espaces verts, mais voyez plutôt les photos !

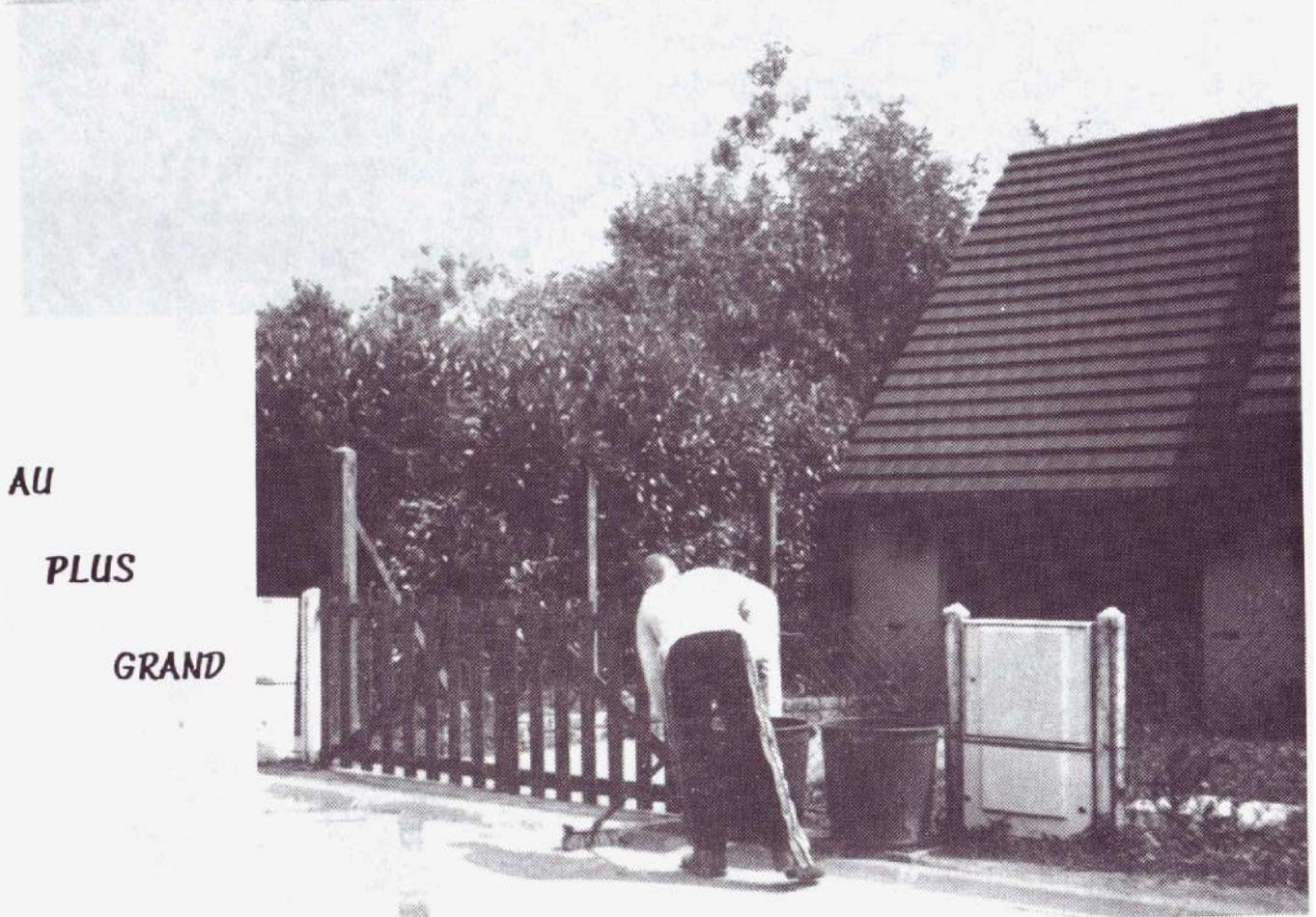




DU

PLUS

PETIT



AU

PLUS

GRAND

Photos prises tout à fait à l'improviste et qui en disent long sur les travaux effectués par les enfants.



Nous voulions remercier Monsieur Julien COURSEAUX qui a fourni à ces enfants les moyens de s'exprimer sur le "terrain" offrant avec gentillesse et diplomatie, plantes et fleurs à repiquer.

BRAVO AUX ENFANTS et un peu aussi aux parents.

ET LES ARBRES, LES CONNAISSIEZ-VOUS LES ENFANTS ?



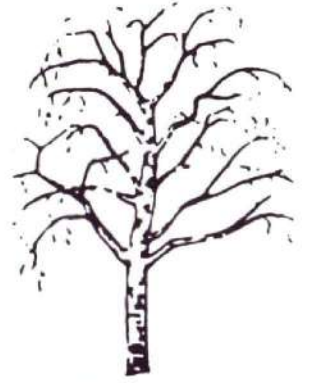
Chêne



Hêtre



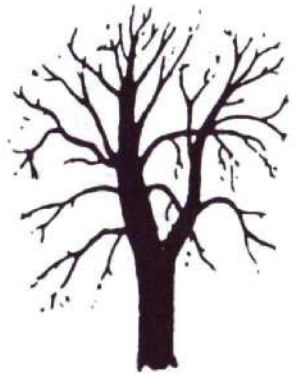
Orme



Bouleau



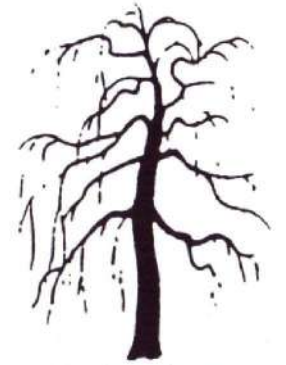
Marronnier d'Inde



Tilleul



Erable



Saule pleureur



Saule têtard



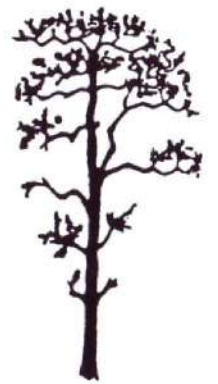
Pin



Sapin



Mélèze



Pin sylvestre



Peuplier



Cocotier



Pin parasol



Genévrier



Thuya



Palmier-éventail



Olivier

A L'ECOLE MATERNELLE

Nous avons encore le sourire, Maman nous regarde.



A 16 H 15, la journée a été bien longue, je jouais dehors, j'ai aperçu Maman à la barrière... et il a fallu que je retourne en classe ? alors je pleure. Ou bien j'attens...



Dans la classe de Mademoiselle BELLONCLE...

Les enfants ont de l'expérience, pas de problème pour la photo, ni pour dire "cerise" pour un plus beau sourire !



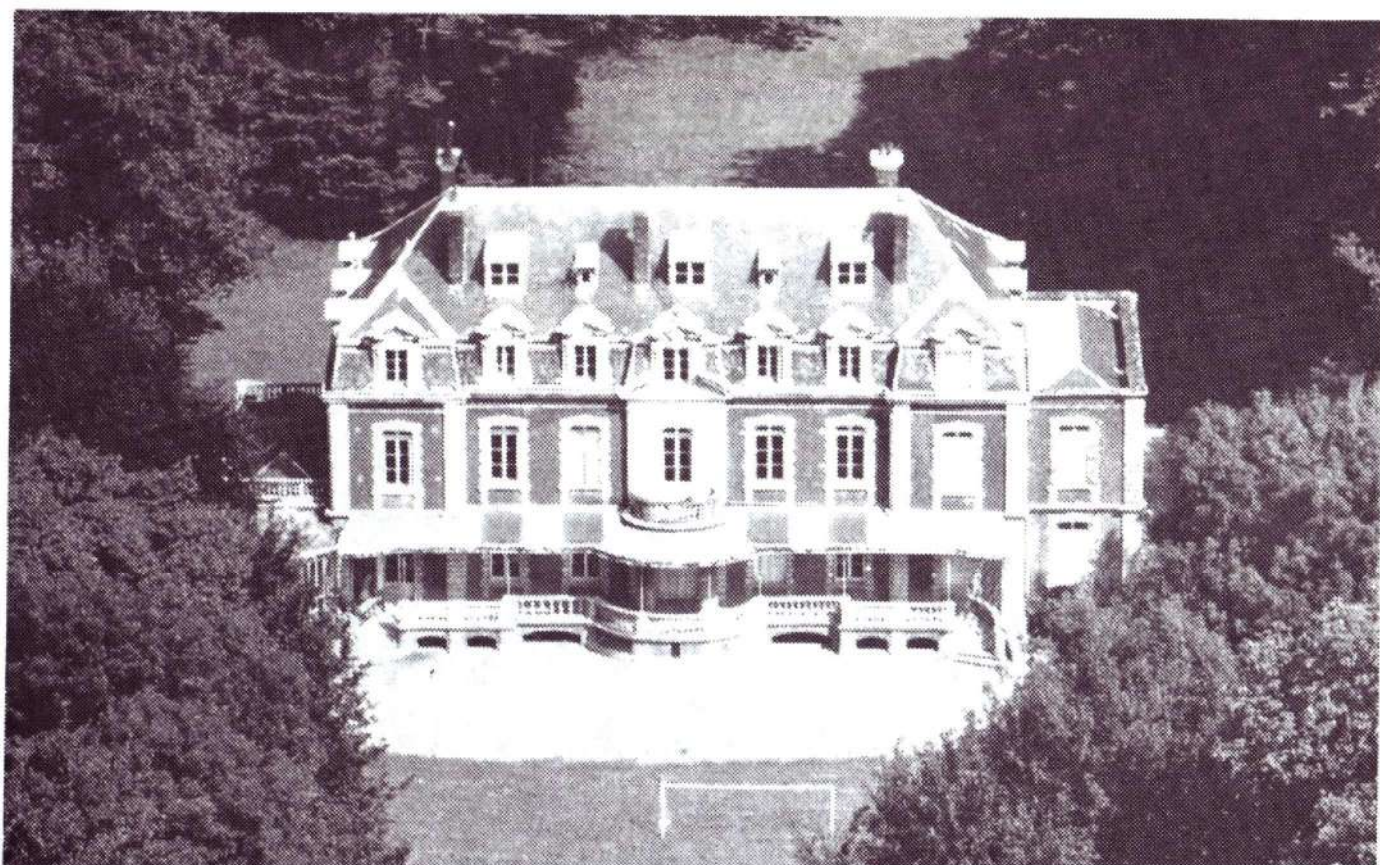
A L'ECOLE DU "CENTRE BOURG"

Les élèves de Monsieur BARRERE avaient déjà pris le chemin de leur classe, c'était la rentrée chez les "grands".

Pour un bon nombre d'élèves de Madame LABBIT, ce sera la dernière année en primaire avant l'entrée au collège.



MAISON FAMILIALE RURALE DE LA CERLANGUE



Créées en 1937, les Maisons Familiales Rurales ont connu un essor rapide. Dès l'origine, les familles se sont constituées en association dans l'objectif d'assurer, par alternance, la formation des adolescents et de s'engager dans des actions de développement local. Au fur et à mesure de leur développement, les Maisons Familiales Rurales ont affirmé ce qui constitue leurs valeurs et leurs caractéristiques communes pour former, aujourd'hui, un véritable mouvement. Il tient une place prépondérante dans les formations par alternance relevant du Ministère de l'Agriculture mais agit aussi dans le domaine de l'apprentissage et de la formation continue.

En 1995, fortes de plus de 500 Associations, les Maisons Familiales Rurales s'adressent à plus de 50 000 jeunes et adultes en formation par alternance de la classe de 4ème aux formations supérieures. Elles préparent à plus de 130 qualifications dans 16 secteurs professionnels. La formule a dépassé l'hexagone et aujourd'hui les Maisons Familiales Rurales sont présentes sur les 5 continents dans plus de 25 pays.

SES FORMATIONS

- Classes de 4ème et 3ème Technologiques
Domaines Technologiques abordés : Agriculture, Elevage, Aménagement de l'espace

- Classes de seconde professionnelle et B.E.P.A. 2ème Année.

2 options :

Exploitation (métiers de l'Agriculture et de l'Elevage)
Elevage de gibiers et paracynégétique.

ORIENTATIONS :

- Vie active
- Poursuite de formation de second degré :
 - B.A.C. professionnel
 - B.A.C. technologique
 - Brevet professionnel

Effectifs (rentrée 1995)

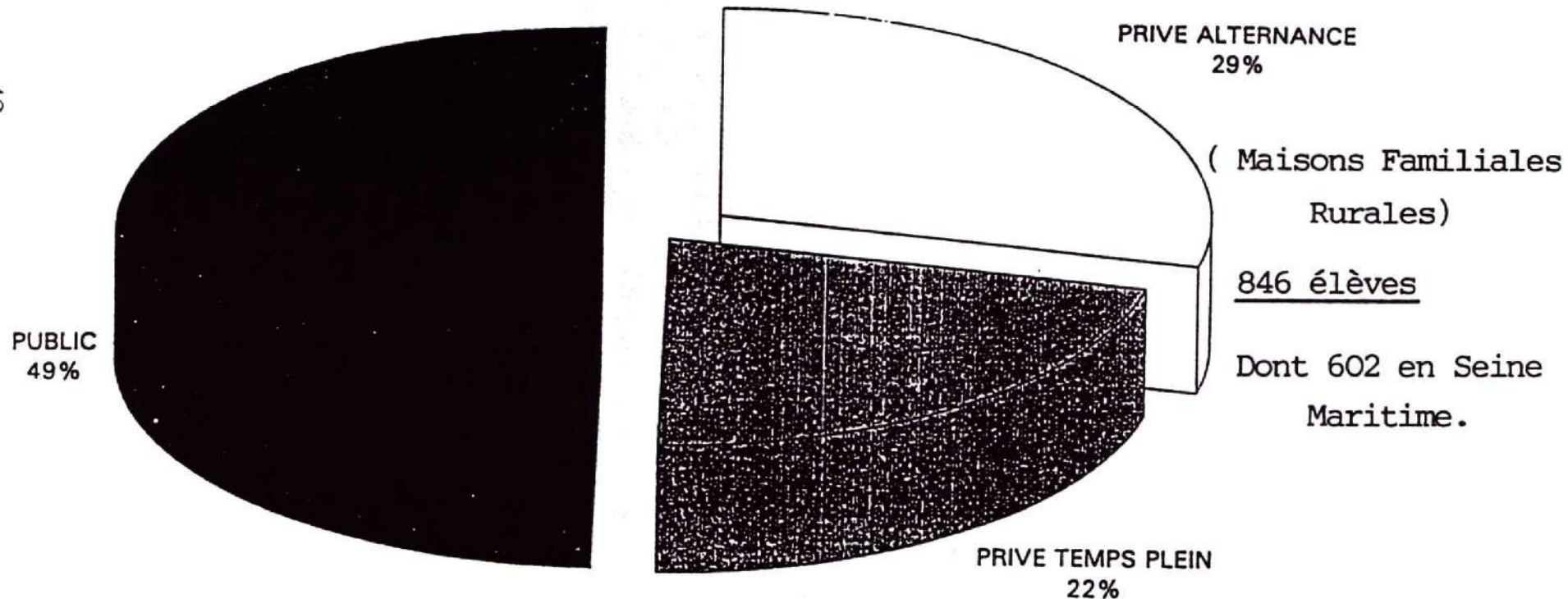
- 4ème Technologique	29
- 3ème Technologique	25
- Seconde professionnelle	28
- B.E.P.A. 2ème Année	19

TOTAL	101 élèves

12.09.1995

EFFECTIFS Rentrée 1995-1996 Répartition par type d'enseignement

- 42 -



PERSONNEL

Président : M. Norbert FREGER

Equipe pédagogique :

Directeur : Daniel LEMESNAGER

Formateurs : Virginie ANDRIAMIRAHIO

Magalie DEVERRE

Frédéric EDELINE - Alain LAUREC

Louis PRIEUR

M. DUBOIS du CEDENA

EQUIPE D'ECONOMAT - ADMINISTRATION - SERVICE/ENTRETIEN

Mme LEMESNAGER - M. DEBLANGY

M. ARGENTIN - M. ROGER

Ses Projets à court et moyen terme

Au niveau pédagogique

- continuer à former des acteurs pour un milieu rural vivant en diversifiant les formations et contribuer au maintien d'une activité agricole et rurale forte.

- mettre en place des formations de niveau IV (Bac professionnel)

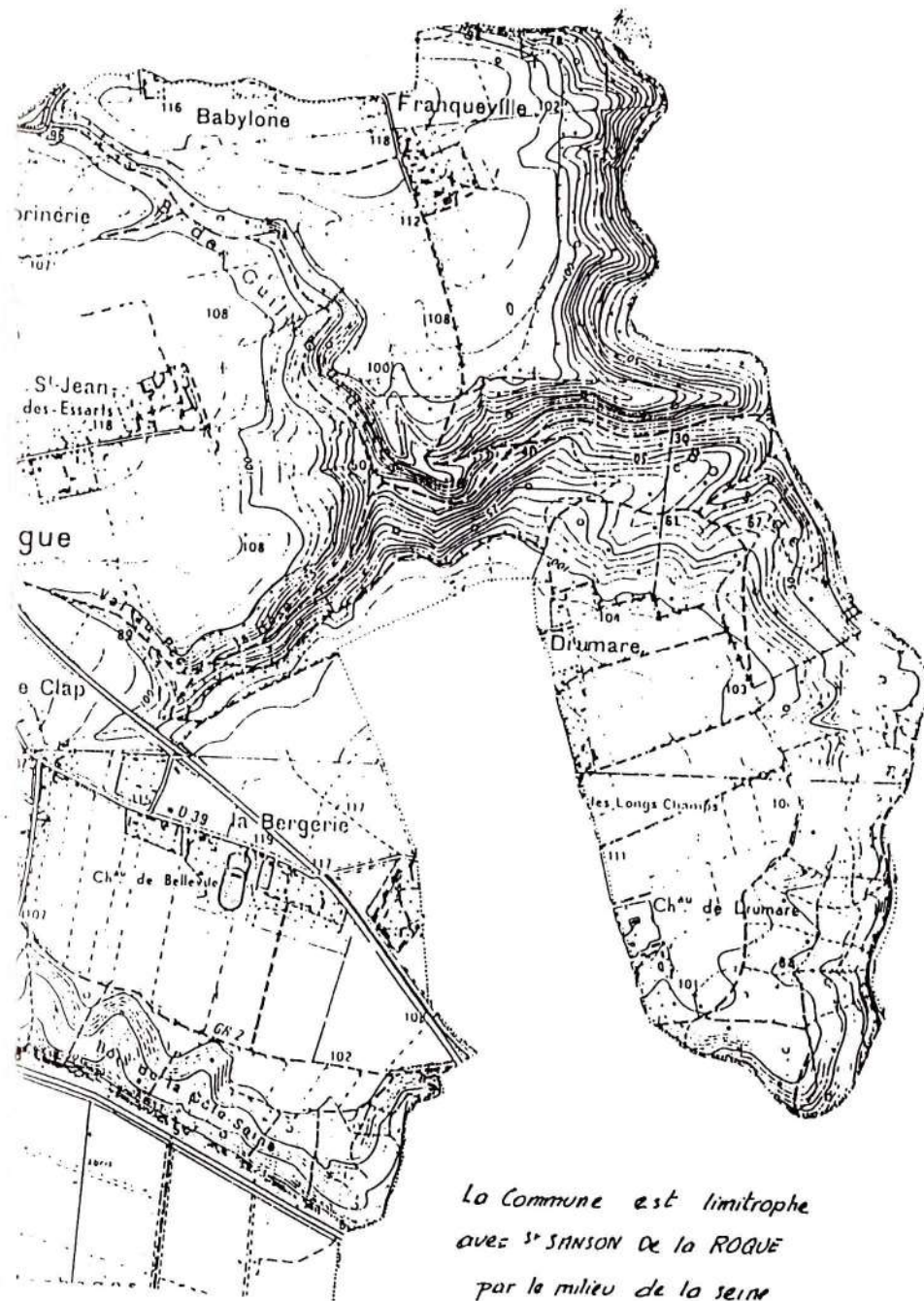
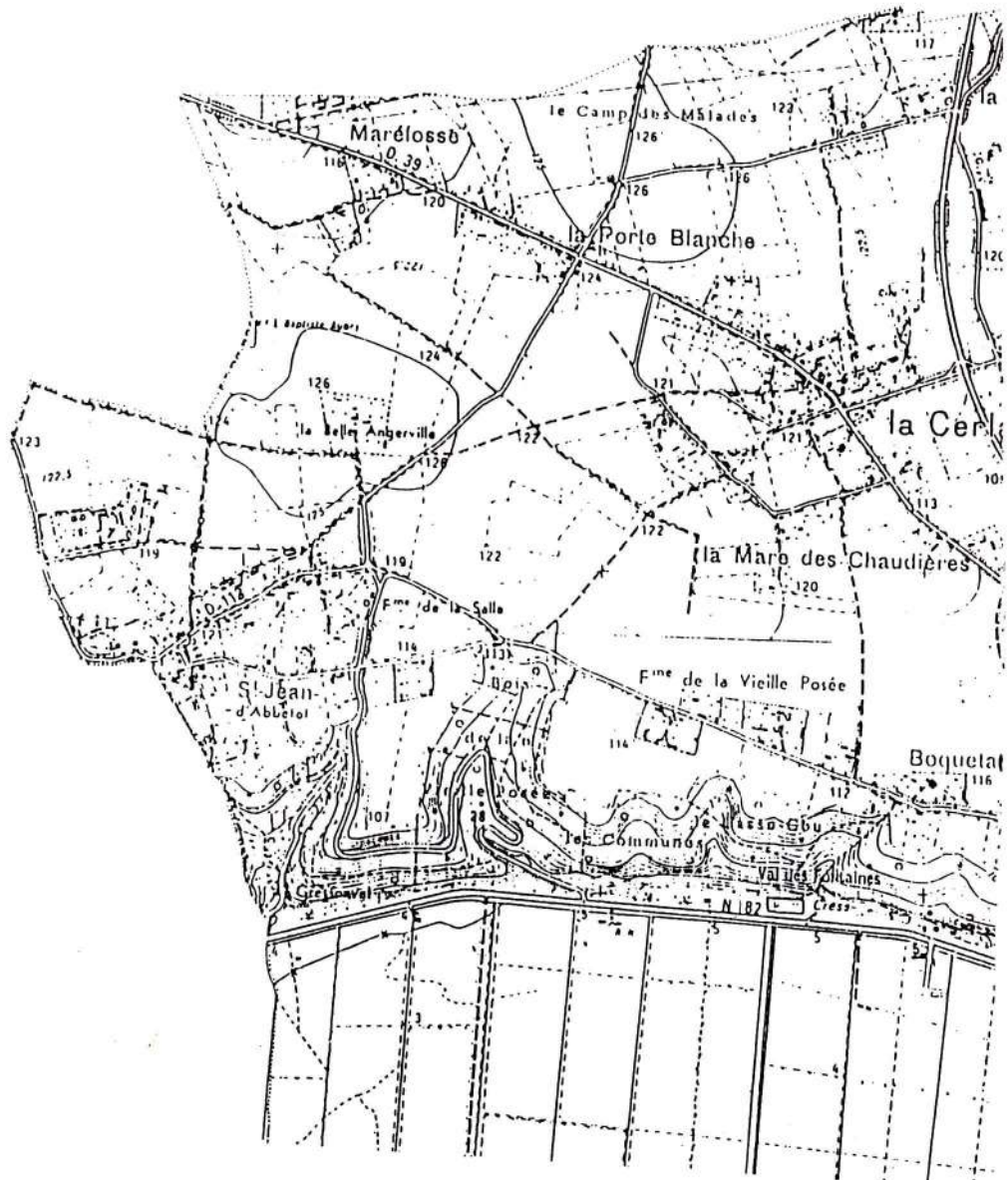
Au niveau accueil

Dans un souci de gestion optimale des locaux, accueillir groupes et associations pour activités culturelles - touristiques ou de loisirs durant les week-end et vacances scolaires.

Au niveau équipement

- poursuivre la réhabilitation des locaux et les mises aux normes notamment en matière d'internat et de restauration.

- construction et aménagement de nouvelles salles de classe et bureaux pour faire face à l'augmentation des effectifs et offrir aux élèves des conditions de vie et de travail satisfaisantes.



*La Commune est limitrophe
avec St SANSON de la ROQUE
par le milieu de la seine*

LES HAMEAUX ET LIEUX DITS DE NOTRE COMMUNE

Il y a onze ans nous avons déjà recherché l'origine des noms donnés à ces lieux dits que nous retrouvons sur la carte d'Etat Major.

Nous allons reprendre ces explications en y ajoutant quelques détails aidés du dictionnaire Toponymique et Topographique de Seine-Maritime.

La plus ancienne "paroisse" fut celle "d'Abetot établie dès le début du XIème siècle sur les premiers essartages" défrichements de la grande forêt qui couvrait notre région. Les habitants se réunirent autour de la "Ferme d'Abbe" (tot = ferme, domaine, mont) abbe nom d'origine danoise. Le patronage d'Abbetot fut donné aux chamoines de Boscherville qui firent l'Eglise.

La **Cerlangue** fut créée vers la fin du XIIème siècle aussi sur des défrichages, nous ne reviendrons pas sur la toponymie qui est difficile. Simplement on trouve vers 1240 le nom Cellengue puis en 1248 le Presbytère de **Cervilingua** (langue de cerfs) c'est aussi le nom d'une fougère poussant dans nos bois.

Ces défrichages continuant, les premiers domaines se constituent, appartenant au début au Duc de Normandie puis partagés en fiefs tenus par des Seigneurs, certains dépendant du roi, puis divisés en petits fiefs et vavassories parfois dirigés et exploités par des Roturiers.

Vers 1400 une nouvelle paroisse Saint Jean des Essarts fut créée à la suite des "essartages" dans le vallon qui fait suite à la route de St Jean, car des "colons" s'y étaient établis mais trop éloignée pour prospérer, elle disparut au 19ème siècle.

Nous trouvons donc ici la toponymie des hameaux et lieux dits :

- I) évoquant les anciens fiefs
- II) évoquant les paysages et terrains
- III) évoquant des métiers
- IV) origine peu précise

Nous traitons aujourd'hui les deux premiers chapitres :
1) Evoquant les anciens Fiefs.

Babylone

C'est vers 1400 que se trouve mentionné ce fief dans les archives de Seine-Maritime. A cette époque son seigneur était Coste de Babilone. Au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle ce fief est souvent appelé "La Babilonie". Le nom qui se trouve orthographié avec un I ou Y, restera ensuite avec un Y (curieusement une tour forteresse de l'ancienne Abbaye de FECAMP se nommait Babylone et on trouve une rue de Babylone à MELAMARE).

La Belle Angerville

Dépendant du Seigneur de TANCARVILLE, la vavassorerie de Bérengeville existait dès 1200. Dans les anciens documents, nous trouvons vers 1300 le nom de son seigneur : Clément de Bérengeville ; et souvent cité de 1359 à 1546 le Manoir de Bérengeville. Un texte nous raconte : "Le tenancier principal de cette vavassorerie avait le droit de se procurer, dans les bois de TANCARVILLE son chauffage nécessaire, et de mener au paturage, sur les marais de Tancarville 200 bêtes à laine, 24 porcs, 12 bêtes animales, 6 bêtes quevalines..."

Vers 1700, le nom de Bérengeville se transforme en Bellengerville et parvint à notre époque orthographié "La Belle Angerville", transmis par la tradition orale.

La Bergerie

Ce lieu-dit tient aussi son nom d'un domaine : "le Manoir Ostel (hôtel) et domaine de la Berquerie", cité dans les archives de Tancarville et de La Cerlangue en 1554. Sa superficie était d'environ 85 hectares. Il était exploité par les hommes du Comte de TANCARVILLE. En 1877 son nom est resté identique pour se transformer en Bergerie après 1900.

Drumare

Fut un très ancien fief : dès 1130 on retrouve le nom de son seigneur : Robert de Drumara. Jusqu'en 1300 le nom de la famille demeure inchangé. Vers 1400, les anciens documents parlent de "la terre de Drumare" puis en 1434 de "l'Ostel de Drumare". Vers 1500, on retrouve dans les archives de Tancarville, la mention du demi-fief de Drumare dépendant du roi par sa vicomté de Montivilliers (à noter aussi qu'une sente allant de St Vigor à l'église de La Cerlangue s'appelait sente "Drumaresse"). Vers 1600 les seigneurs furent Adrien et Ezechias

de Mondion qui furent inhumés dans la crypte de St Jean d'Abbetot. Les terres garderont le nom de Drumare au cours des siècles suivants.

Franqueville

Une partie du lieu-dit se trouve sur la Cerlangue. Ce fut un ancien fief dont les terres se trouvaient sur Mélamare et sur la Remuée. Les archives de TANCARVILLE mentionnent les divisions en 1410 et 1460 : "1/8ème du fief était tenu du roi". Ce fief de Franqueville avait aussi un autre nom : Trochebourg ou Troussebourg.

Ferme de la Salle

Il y eut un fief et manoir de la Salle, fief noble. Ce fief avait pris le nom de son seigneur. Jusqu'en 1495, il dépendait du comté de Tancarville d'où Seigneur de la Salle à Abetot en 1518.

Au XVIème et XVIIème siècle, la vavassorerie de Bellengerville fut liée au fief de La Salle. Le nom des terres et de la ferme est toujours resté le même.

II) Evoquant des paysages et accidents de terrain

Maréfosse

Le nom est probablement lié aux "mares" et aux "fosses" existantes les unes à côté des autres à cet endroit. En 1700 des documents parlent de l'orme de Maréfosse en 1760 de la Terre et du Château de Maréfosse. Dès le XVIIIème siècle les terres ont été divisées en plusieurs fiefs, et la division entre la Remuée et la Cerlangue existait déjà.

Le Val au Pec ou Val au Bec

Bec est un vieux mot normand signifiant ruisseau ou cours d'eau. Des ruisseaux devaient couler dans les "valleuses" aboutissant au bois de la Hèze. Actuellement l'eau est souterraine jusqu'aux sources du "Vivier" où elle jaillit pour former le ruisseau jusqu'à TANCARVILLE le BAS.

Dos d'Ane

Le chemin communal de la Hèze se heurte en se divisant à une hauteur boisée assez élevée qui se prolonge et ressemble à un dos d'Ane.

Les Longs Champs

Dénomination très fréquente (24 lieux dits en Seine-

Maritime) origine latine *longo campo* (Oppidums romains).

Le Clap

Il y a peu de renseignements sur l'origine de ce nom. En 1877, il apparaît dans des documents officiels. Quelquefois il est indiqué sous le nom "Mare du Clatot". Dans des vieux actes de ventes et bornages, j'ai retrouvé sur un acte datant de 1755 la mention "Mare du Vauclap" pour les terres du hameau situées autour de la Forge. La Mare située à cet endroit, est indiquée sur de très vieilles cartes, le nom clap fait peut-être allusion à l'eau.

Château de Bellevue Construit au 19^{ème} siècle.

Les fenêtres dans les étages offrent une jolie vue sur la vallée de la Seine.

Les Bois de la Côte Seine

Bordent sur plusieurs kilomètres les marais et la vallée de la Seine.

Val des Fontaines

Le nom apparaît dans des anciens documents - évocateur des nombreuses sources.

Casse-Cou

Chemin périlleux emprunté par les pêcheurs pour descendre rapidement du haut des bois et falaises jusqu'aux marais, il y avait même des échelles.

Les Communes

Font allusion à des forêts mises en commun.

Cressenval

Nom assez explicite par lui même.

B. MAGNY

Nous traiterons les derniers chapitres dans le bulletin N° 14, fin 1996.

Histoire des écoles

de La Cerlangue (3)

Résumé: 1833; pour financer la construction ou l'achat d'une maison d'école, la municipalité s'est mise en tête de vendre les églises et les cimetières de Saint Jean des Essarts et de Saint Jean d'Abbetot.

Certes, l'église de Saint Jean des Essarts était dans un bien triste état. Depuis de nombreuses années, on n'y célébrait plus les offices; un arrêté préfectoral du 9 ventose XI (28 février 1803) avait même autorisé le Maire de La Cerlangue à transférer dans son église les objets inutilisés se trouvant dans celle de Saint Jean dont «...deux stalles de bois de chêne de trois places chaque, un confessionnal de bois de sap, deux crédance de mort bois, une table montée sur deux cheville, un tabouret très antien, une armoire de bois de sap antienne, un prie dieu, une chaise de bois à tiroir, une petite croix de haître, quatre petits chandeliers de bois, une chasuble avec son étolle manipulle et voile antien, quatre livres à célébrer le culte rituel, missel, anthiphonnaire et prosessionnal, un plat d'étain pour faire la queste, un petit siau en blanc fer servant à l'eau bénitte, une petite cauquille,... Trente ans après ce déménagement, la bâtisse n'était vraiment que ruines ! Mais il n'en était pas de même pour Saint Jean d'Abbetot !

Le 22 août 1833, le Conseil municipal avait donc demandé l'autorisation de vendre les cimetières et les églises des communes maintenant rattachées à la Cerlangue. Nous ne connaissons pas les réponses de l'autorité de tutelle, mais il

semble bien que le préfet n'était pas très chaud pour donner le feu vert à l'aliénation de ces biens car le Conseil dut réitérer plusieurs fois sa demande...et même modérer quelque peu ses prétentions. Qu'on en juge:

Le 1er juillet 1834, donc 10 mois plus tard, le Conseil demande au préfet l'autorisation «...de vendre le bien communal sis au hameau de St Jean des Essarts consistant cimetière, bois de haut jet excrus sur les fossés en dépendant, et le reste de l'église qui est tombée en ruines par vétusté et par l'impétuosité des vents ». Tiens ! Plus question de St Jean d'Abbetot !

Le 20 juin 1835 (encore 11 mois plus tard !), le conseil demande « l'aliénation des cimetières de Saint Jean des Essarts, de St Jean d'Abbetot, des arbres excrus sur les fonds et fossés en dépendant, et les arbres excrus sur le cimetière de La Cerlangue et dont la valeur estimative de tous ces objets peut s'élever à 21.43f... » Tiens ! Plus question des églises ! On ne vendra que les arbres et les terrains.

Il semble bien que l'autorité supérieure ait accepté de faire quelques concessions (comme on le verra sur le document reproduit un peu plus loin), mais cela ne freinera pas l'ardeur de nos braves conseillers, car le 26 juillet 1835, ils repartent à l'attaque en demandant l'autorisation « de vendre l'ancien cimetière de St Jean d'Abbetot, le monument établi dessus, ainsi que les arbres de haut jet et à parassol qui y sont excrus... » Là, faut pas rêver ! Les arbres, passe encore, mais l'église...

Et pourtant, il devient urgent de trouver de l'argent car, en janvier 1835, le Conseil Municipal a jeté son dévolu sur « un immeuble à usage de maison et reconnue capable de loger l'instituteur et l'institutrice, et dont le montant de la vente s'élèverait au profit du vendeur à la somme de 4 075 f. » La décision fut votée à la majorité de 7 voix contre 5, signe que les réunions devaient être assez houleuses!

Une délibération de juin 1835 apporte quelques éclaircissements sur ce projet: il s'agirait d'une maison « pour servir d'école et qui serait possible de fournir deux ...(mot illisible) tant pour l'instituteur que pour l'institutrice en

bâtissant au bout de l'est un bâtiment qui serait de nécessité absolue. Le montant des travaux à exécuter est estimé à 1 500 f, et deux conseillers refusent de signer parce que « 1°) cette maison est exposée à l'ardeur du soleil (ce qui laisse supposer qu'une exposition plein nord serait moins dangereuse pour nos fragiles têtes blondes !) 2°) parce qu'il faut bâtir un bâtiment (un chou, c'est un chou !) 3°) parce qu'il n'y a pas assez de terrain pour contenir les élèves »: voilà un argument plus sérieux ...et justifié car on verra que l'acquisition projetée concernait une parcelle totalisant 5a 20 ca. Précisons même, pour satisfaire l'impatient curiosité de nos lecteurs, que l'immeuble en question appartenait à François Alexandre Prémare, officier de santé, et qu'il était situé au lieu-dit « la pépinière »

La même délibération de juin 35 précisait que « la jouissance appartiendrait à la commune à partir du jour de pasques 1835 ». C'est pourquoi il fallait trouver rapidement les fonds nécessaires à la réalisation du projet. Alors, le 11 octobre 1835, le Conseil municipal, constatant que « ...l'aliénation du cimetière de Saint Jean des Essarts ainsi que la vente des arbres y excrus et ceux de sur le cimetière de La Cerlangue sont insuffisants pour acquérir une maison d'école, demande à Monsieur le Sous-Préfet qu'il plaise à son autorité d'autoriser la vente du cimetière de Saint Jean d'Abbetot ainsi que les arbres y excrus tant sur les fossés en dépendant que sur la surface latérale du dit cimetière ». Sont-ils machus, ces Cerlanguais !

L'acharnement finira par porter ses fruits: le 26 mars 1836, Louis Philippe, Roi des Français, autorisait la commune de La Cerlangue à vendre le cimetière de St Jean des Essarts, le produit de la vente devant être employé à l'acquisition d'une maison d'école. (Document ci-après, conservé aux Archives Départementales de la Seine Maritime)

(à suivre)

M. Auvray

Préfecture
du Département de la Seine-Inférieure.

Copie
Commune

Paris, le 26 mars 1836.

Louis-Philippe, Roi des Français,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur le Rapport de notre ministre secrétaire d'Etat au
Département de l'intérieur.

Le Comité de l'Intérieur de notre conseil d'Etat entendu.

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1^{er}.

La commune de la Gerlangue (Semo-Juif) est autorisée à vendre une pièce publique et sous les conditions exprimées dans le décret du 23 janvier an 12 (14 juin 1804) l'ancien cimetière de Saint-Jean des Essarts, contenant environ sept ares, sur la mise à prix de deux cents francs, monnaie de l'estimation.

Le produit de cette aliénation sera employé, d'après notre autorisation ultérieure à l'acquisition d'une maison d'école.

Notre Ministre Secrétaire d'Etat, au Département de l'Intérieur, est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au Palais des Quatrevingt

Le 26 mars 1836.

LES ANCIENS AU PAYS D'EMMA BOVARY

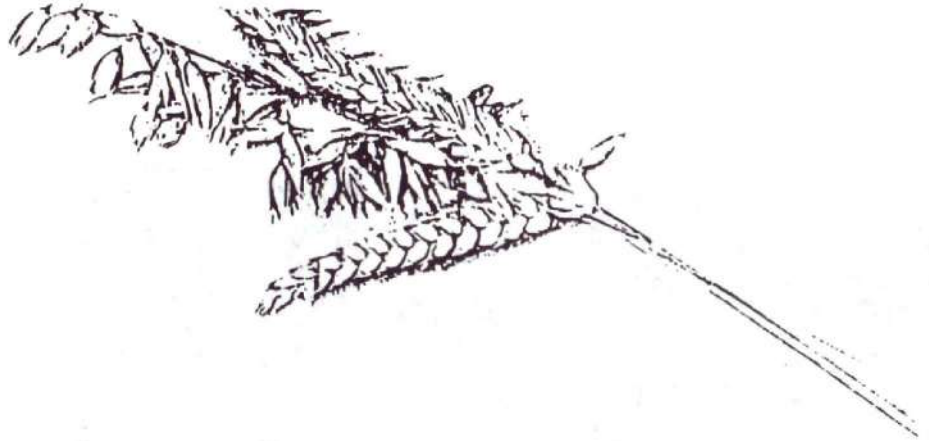
Après un petit déjeuner au Trait, nous avons visité le Musée de la Ferme et des Vieux Métiers situé à Bosquentin dans l'Eure, puis déjeuné à l'Auberge de la Haye.

L'après midi nous avons visité le Musée des Automates à RY sur Andelle, puis farniente dans le parc... mais, par cette chaude journée, il manquait sérieusement un petit rafraichissement.



Au retour, il fut facile de séduire Roland, notre habituel chauffeur, afin d'obtenir au plus vite un arrêt demandé par Madame le maire, qui accordait sans problème une subvention pour "boisson fraîche".

A SAINT LEONARD



Traditionnelle fête de la Moisson et du Travail qui a réuni les trois paroisses, Tancarville, les Trois Pierres, La Cerlangue.

Comme à l'accoutumée, l'équipe d'animation pastorale avait préparé cette fête avec le plus grand soin ; en particulier, la croix était garnie d'épis de blé tressés, et la procession des offrandes des produits de la terre et du travail, présentées par les enfants en costumes normands incitaient à la réflexion.



11 NOVEMBRE



Le village de La Cerlangue a rendu hommage à tous ses fils "qui ont fait pour leur pays le sacrifice total de leur existence. Dédions-leur notre pensée avec chaleur, avec générosité, avec affection, avec reconnaissance".

-Message de Monsieur PASQUINI, Ministre des Anciens Combattants et victimes de guerre à l'occasion du 11 novembre 1995.

MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

Le Ministre du Travail,
du Dialogue social et de la Participation

11 NOVEMBRE 1995

Remise de médailles d'honneur du Travail en présence des familles des récipiendaires et les représentants des employeurs.

Echelon **OR** : Monsieur MAUCOURANT René (Fçse BRASSERIE)

Echelon **VERMEIL** : Madame COTARD Viviane (RNUR)
Messieurs COTARD Roger (RNUR)
VATIN Jean Claude (SADE)

Echelon **ARGENT** : Messieurs EDET J. Michel (CHEVRON CHEMICAL)
JACQ François (FOURE LAGADEC)
POULIQUEN Patrick (SGS QUALITEST)



* Cette année, le Ministre du Travail, de l'Emploi, et de la formation professionnelle est devenu le Ministre du Dialogue social et de la Participation.

SYNDICAT D'EAU

Le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de La Cerlangue a procédé au cours du mois de Novembre 1994 à une double inauguration des travaux réalisés durant l'année, concernant les stations d'épuration de TANCARVILLE et de forage d'eau potable à SAINT-VIGOR.

M. MERVILLE, Député, a coupé les rubans tricolores en présence de nombreux élus, représentants des collectivités locales, des services financiers, et de techniciens.

Le syndicat a investi, espérons que ces deux réalisations apportent satisfaction à tous les abonnés. Au cours de l'hiver 94/95, la nouvelle station de forage a répondu favorablement à nos espérances, en distribuant de l'eau non turbide, contrairement à certaines stations proches.

La réalisation de la station s'est déroulée en trois phases, pour la somme de 4 511 947 F. Les subventions accordées ont été de 2 370 000 F. Le périmètre de protection reste à établir.

Pour la station de Tancarville, le coût des travaux s'est élevé à 4 091 183 F. Le syndicat a bénéficié de subventions départementales et de l'Agence de l'Eau, s'élevant à 2 400 000 F.

Depuis quelques années, des progrès et des investissements ont été réalisés pour collecter, transporter ou épurer les eaux usées. L'assainissement constitue un enjeu capital pour les années à venir, et il reste beaucoup à faire.

L'eau a un prix. Le Syndicat est considéré comme un commercial, ce qui implique l'équilibre financier de son budget, en récupérant sur la consommation les intérêts des emprunts, l'entretien, les remises en état et toutes les dépenses se rapportant au bon fonctionnement des réseaux.

L'année 1995 a vu le commencement des travaux au futur lotissement de La Cerlangue.

Si le coût de l'eau augmente, les utilisateurs doivent avoir conscience que les installations coûtent cher, et qu'elles offrent un confort d'utilisation, ainsi qu'une meilleure qualité de l'eau distribuée.

Le Président.

CARACTERISTIQUES DU NOUVEAU FORAGE :

Ce forage a été réalisé en pied de falaise à 2000 mètres du captage de Cressenval.

Profondeur : 10 mètres

Diamètre : 1 mètre

Débit : 150 m³/h

Le forage est équipé de deux groupes de pompage immergés de 100 m³/h dont un est en secours.

Un bâtiment technique se situe à proximité. Il contient l'appareillage hydraulique et électrique nécessaire au fonctionnement.

Une canalisation de refoulement en diamètre 200 mm et d'une longueur de 2900 mètres a été posée pour le remplissage du château d'eau.

Permanences du syndicat d'eau :

Lundi de : 14 H à 18 H

Jeudi de : 14 H à 18 H

Président : J. LECLERC

Vice-Présidente : N. COTE

Tel : 35 55 06 71

INFORMATION IMPORTANTE

A compter du mois de décembre 1995,

Mise en place des **Nouvelles Cartes d'Identités Sécurisées** (les anciennes cartes en cours de validité restent valables).

Dès à présent, pour toute nouvelle demande de **carte d'identité** il faudra :

- en faire la demande personnellement en Mairie (prise de l'empreinte de l'index gauche) ;

- FOURNIR :

un extrait de l'acte de naissance avec la filiation (à demander à la Mairie du lieu de naissance), pas besoin d'extrait de naissance pour les enfants légitimes ;

le livret de famille ;

deux justificatifs de domicile (factures E.D.F. et Eau par exemple) ;

deux photos de face ;

un timbre fiscal de 150 F

Les délais de fabrication étant assez longs, (3 semaines environ) AUCUNE CARTE D'IDENTITE NE POURRA ETRE DELIVREE EN URGENCE.

ATTENTION NE PAS ATTENDRE LE DERNIER MOMENT.

**LE MOT
DES
ASSOCIATIONS**

CLUB DES AINÉS

L'année 1995 se termine sur un résultat très satisfaisant.

L'effectif de nos adhérents étant toujours d'une bonne centaine. Nos réunions mensuelles et bi-mensuelles pour les mois de Janvier, février, mars et avril sont très bien suivies.

Comme chaque année nous maintenons 2 concours de Manille et 2 concours de Dominos ce qui nous permet de maintenir notre budget.

La sortie organisée par la Municipalité qui nous a conduit vers la région de FLEURY-SUR-ANDELLE jusqu'à la HAVE fut très appréciée de tous. Que les organisateurs en soient remerciés !

Le 12 septembre, nous avons fait une balade gourmande au pays des falaises, visite d'un élevage de chèvres à ETRETAT. Repas à ST LEONARD, Visite de la Bénédictine et de matériel agricole ancien à MANIQUERVILLE.

Le 12 octobre, repas annuel au Babylone qui réunit 68 convives.

Nous avons malheureusement à déplorer les décès de Messieurs Michel VAUCHEL, Georges HAUGUEL, André BILLAUX - qui fut l'un des principaux artisans actifs lors de la fondation de notre club.

Une balade gourmande avec le club des aînés



Une journée qui ne leur a apporté que des satisfactions

Le repas annuel a réuni les aînés du club



ASSOCIATION SPORTIVE DE LA CERLANGUE

Le club a redémarré la nouvelle saison avec 20 licenciés dont 7 nouveaux joueurs, mais effectif insuffisant cependant, nous ayant contraint cette année à n'engager qu'une seule équipe en championnat de district.

L'âge des joueurs varie entre 16 et 48 ans, pour tous, l'important est de se faire plaisir à jouer le dimanche matin.

Un tournoi a été organisé sur le terrain de La Cerlangue le 27 août, avec 8 équipes présentes dont 2 "féminines" qui, bien entendu, ne passèrent pas inaperçues, à la plus grande surprise des spectateurs !

Une soirée a été organisée le 28 août, une seconde devrait également avoir lieu au début du printemps. Les personnes intéressées par cette soirée peuvent dès à présent se renseigner auprès de Yannick COURSEAUX.



Monsieur Laurent PERROT a cédé la présidence du club à Yannick COURSEAUX, afin de se consacrer à son poste de conseiller municipal ; il reste cependant présent à toutes les manifestations.

Composition du nouveau bureau

Président	: Yannick COURSEAUX
Vice-Président	: Gérard CRAQUELIN
Secrétaire	: Jean Marc L'Antoine
Secrétaire Adjoint	: Thierry OUF
Trésorier	: Michel DEHAIS
Trésorier Adjoint	: Cyrille HOFFECARD

Membres : Jacques AMELINE
René COLLARD



Les 2 équipes "féminines" du tournoi du 27 août.



Debout de gauche à droite :

*OUF TH, HOFFECARD C, FLEURET PH, CHERQUI X, COLLARD R, ROLLAND F
LAIGLE F, L'ANTOINE JM, DAUMONT J, CRAQUELIN G, AMELINE J,
DEHAIS M.*

Accroupis de gauche à droite :

COURSEAUX Y, EBERLE F, BASILLE J, POMELLE C, COTARD R.

*Enfin pour conclure, tous les footballeurs
présentent leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année
à tous les Cerlanguais.*

A S S O C I A T I O N

L O I S I R S P E I N T U R E

La peinture est pour nous toutes, notre passe temps favori, car nous aimons les couleurs. Pour nous, un pinceau, c'est comme une baguette magique.

Il est vrai que notre style évolue avec nos états d'âme et aussi avec notre âge.

Pourtant, nous apportons beaucoup de soin pour l'exécution dans nos réalisations. Chacun sait qu'après le désir de posséder vient le désir de créer.

Cela est davantage une joie qu'un travail. Certaines techniques sont surprenantes.

Notre désir serait que vous les essayiez, afin de maîtriser petit à petit les multiples facettes de la peinture (sur soie ou sur bois).

Lorsque vous y parviendrez, vous pourrez vous offrir toutes les libertés et exprimer votre propre sensibilité.

Les choses que l'on fait avec le coeur sont toujours les plus belles, car pour peu que l'on sâche les faire parler ; ce sont les seules à pouvoir dire quelque chose !.

Cette passion, nous espérons que vous viendrez la découvrir et l'entretenir avec nous.

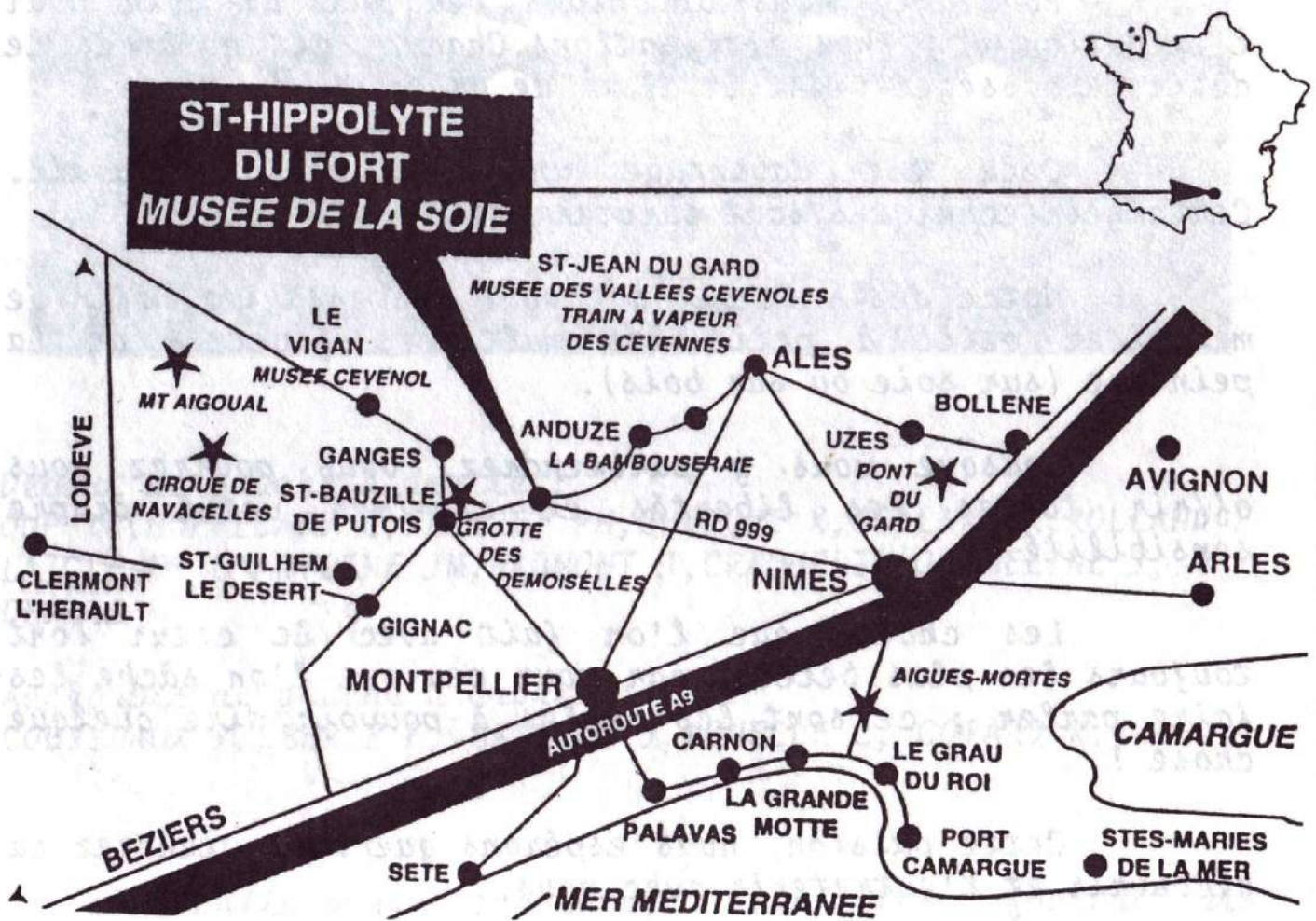
A BIENTOT

Le lundi 13 h 30 à 16 h 30
20 h 30 à 22 H 30

VOYAGE AU PAYS DE LA SOIE

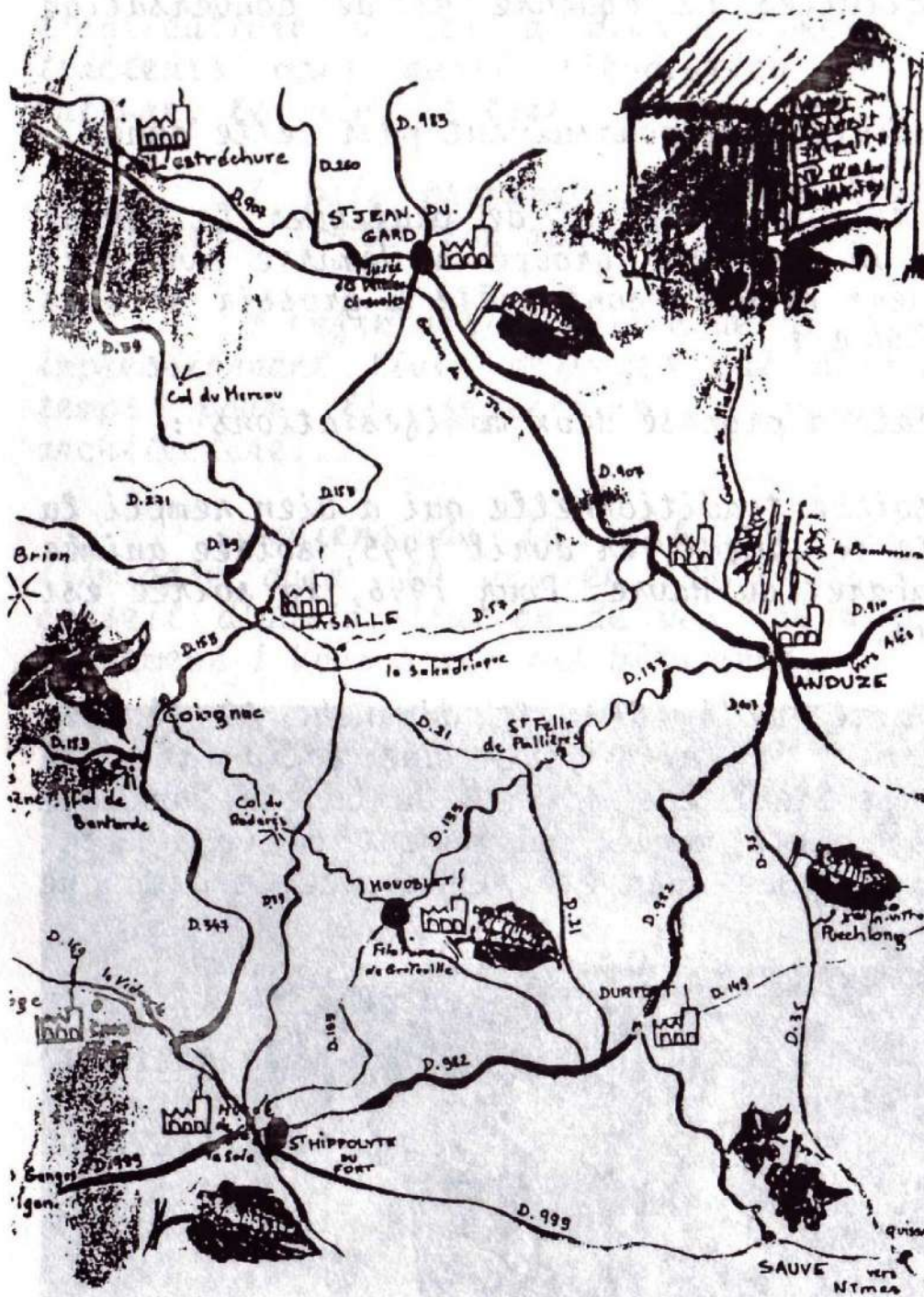
Si vous passez par là !

Née en Chine, il y a plus de 4500 ans, l'histoire de la soie a laissé des empreintes profondes dans le paysage cévenol.



SAINT JEAN DU GARD :

Activités rurales et industrielles liées à la soie.



MONOBLET :

Filature industrielle

SAINT HIPPOLYTE DU FORT :

Activité soyeuse en cévennes.
Atelier de confection.

AMICALE DES ANCIENNES

ET ANCIENS ELEVES

Au cours de cette année, l'Amicale a relancé et maintenu les activités de couture et de conversation anglaise.

Ces activités se poursuivent pour cette année.

Pour ceux qui essaient de pratiquer la langue de Shakespeare, un deuxième groupe a démarré avec des débutants. Ces deux groupes sont prêts à grossir si vous voulez les rejoindre !

L'Amicale a proposé deux manifestations :

* Sa soirée traditionnelle qui a bien rempli la salle polyvalente le samedi 1er avril 1995, soirée animée par le Groupe Cabaret du Havre. Pour 1996, la soirée est prévue le 23 mars.

* Un après-midi LOTO, le dimanche 19 février 1995, qui a permis de faire jouer une soixantaine de personnes, qui, espèrent les membres du bureau, ont été satisfaites. Pour cette année, au moment où vous lirez ces lignes, l'expérience aura été renouvelée le dimanche 26 novembre 1995.



MEILLEUR

SOUVENIR

D'UN

SUPER

VOYAGE

EN ...

ANGLETERRE

Enfin la promenade a "emporté" 43 personnes vers Chartres le dimanche 25 juin 1995 :

* d'abord visite du musée le COMPA : l'agriculture d'hier à demain avec quelques "vieux" tracteurs mais aussi l'évolution des techniques de culture, le pain, le lait...

* puis promenade dans le Chartres ancien en petit train (attention aux marches !)...

* enfin visite guidée de la cathédrale avec son impressionnant livre d'images qui demanderait plus de temps pour le feuilleter : vitraux, sculptures, architecture...

Anciens de La Cerlangue (et plus jeunes), l'Amicale aura 100 ans en 1997, venez faire part au conseil d'administration de vos idées pour marquer cet événement ! Vous serez les bienvenus.



LA BOULE CERLANGUAISE

Eh ! Oui, c'est avec bon pied bon oeil que la Boule Cerlanguaise poursuit son petit bonhomme de chemin et se tient prête pour attaquer la saison 1996.

D'ailleurs, nous vous rappelons qu'il est toujours possible de nous rejoindre, et même, qu'il n'est pas nécessaire d'être un "Pro" pour venir se divertir au sein de cette ambiance familiale.

Nous tenons également à remercier de tout coeur la municipalité, les commerçants et artisans, ainsi que toutes les personnes ayant contribué par leur générosité à la remise des récompenses tout au long de l'année.

Alors rendez-vous en mars 1996.

Amicalement

Le Président
R. LETHEUX





Les Amis de l'église de Saint Jean d'Abbetot

Cette année nous avons renouvelé nos 2 animations de l'année passée.

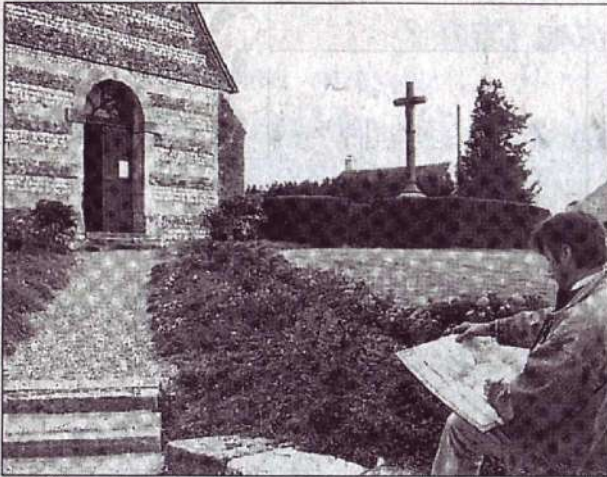
Le 14 Mai, l'église en fleur accueillait un peintre de talent. Les nombreuses toiles de Christian Dalibert décorèrent joliment le cœur de l'église, tandis qu'à l'extérieur de nombreux passionnés de jardinage s'étaient retrouvés pour la vente échange de plantes.

Le 24 Juin, les joueurs de pétanque nous avaient rejoint pour notre concours. Le soir, c'est autour du grand Feu de la Saint Jean que nous nous étions réunis pour danser avec les Bretons du Havre.

Nous espérons tous que l'année 1996 verra l'association accueillir de nouveaux membres.

Pour l'instant nous travaillons à l'élaboration d'un dossier sur les vitraux. Projet qui nous est cher pour notre charmante église.

L'église en fleurs



La petite église de Saint-Jean-d'Abbetot fait l'objet de tous les soins de l'association « Les amis de l'église » qui sont bien décidés à sauver et mettre en valeur cette pièce exceptionnelle de leur patrimoine, classée monument historique.

L'opération « église en fleurs », menée actuellement en ce sens a touché un nombreux public qui a trouvé là des pôles d'intérêt.

Bien sûr, entre jardins, relles ou cor sèches, alen

Le chœur c pour l'occasic galerie d'art a première fois le tian Dalibert.

Havrais d'or fait voyager aux monde. Le Japo la Californie, la aussi Paris, Dea Rouen... se sont l par ce style part coloré mais tout en art exprime une ce de, un luxe raffiné. fleurs, paysages ou en harmonie calme e

A l'extérieur, les tous poils étaient invi

mer leurs talents en prenant l'église pour modèle. Huit peintres et dessinateurs dont fait fi de la fraîcheur de l'air, pour croquer le monument vedette et furent récompensés en fin de journée.

Dans son allocution d'accueil, en fin de matinée, Mme Régine Penhoat te de l'

"Eglise en fleurs" a attiré un nombreux public



La peinture aussi était à l'honneur

Dimanche dernier, le hameau de Saint-Jean-d'Abbetot, sur la commune de La Cerlangue, qui perpétue la mémoire d'une très ancienne paroisse, a retrouvé, grâce à l'association des Amis de la petite église, présidée par Régine Penhoat, l'ambiance de la vie active d'autrefois. Et la magnifique église, classée monument historique, et sa

Né au Havre, le peintre, prix de la ville du Havre, du Salon international d'échecs, lauréat du prix jeune peinture à la galerie Drouot (Paris)... expose dans diverses villes de France, dans la capitale ainsi que partout dans le monde, en Allemagne, en Californie et au

C.C. 1-7-75

30, au moment de présidente, en une nformait l'assistance t de restauration. Il ment des vitraux de 'éclairage intérieur aliser assez rapide- e l'église est clas- En effet, jusqu'à œur et la crypte les monuments

coup d'envoi de t une belle réus-

s : 1^{er} prix : x : M. Patrice

Immense succès pour le feu de la Saint-Jean



Le repas fut animé par les Bretons du Havre

rencontres à la pétanque l'après-midi, qui connurent le succès avec une quarantaine de joueurs.

Dans le plus pur esprit villageois et convivial, la soirée fut l'occasion de retrouvailles autour d'une bonne table. Un repas très animé qui réunissait petits et grands venus pour la plupart en famille ou entre amis.

Les « Bretons du Havre », groupe folklorique, eurent leur

Le brasier du grand feu de la Saint-Jean se chargea de réchauffer l'atmosphère. L'ambiance, elle, était chaleureuse, il n'y avait rien à rajouter !

Pour conjurer le mauvais sort et porter bonheur, on brûla la couronne tressée de feuillages et de fleurs.

Les organisateurs remercient MM. Barry et Van Tornhout pour leur aide, ainsi que M. Coté pour le bois.



CLUB DE DANSE

Qui ne connaît pas encore notre Club ?

L'année passée, nous comptons 70 adhérents dont 6 garçons. Pour ceux qui ont envie de venir nous rejoindre, pas d'hésitation nous n'affichons pas encore complet, Avis aux amateurs!

Notre gala de fin d'année s'est déroulé le **Samedi 24 juin** à 20 Heures 30 et la troupe s'est produite à guichets fermés !

Au travers des chorégraphies de Florence PETITDEMANGE, notre professeur, nous avons pu constater la maturité grandissante de nos danseurs, des plus petits aux plus grands.

Nous avons assisté à un festival Walt Disney, des "PETITS" :

- La ronde de notre jolie Blanche Neige et ses nains
- le dynamisme de nos Mickeys et Minnies
- nos petites sirènes ondulant sur notre mer.



Un rock de Bill Haley n'a été qu'un jeu d'enfant pour nos "MOYENNES".

Nos gracieuses Hindoues ont dansé sur un air de Naomie CAMPBELL.



Nous avons découvert la "DANCE MUSIC" avec nos "GRANDES" qui ont "dancé" sur le fameux I LIKE TO MOVE IT et ensuite elles ont virevolté avec de jolies robes sur PLASTIC DREAMS.

Quant à nos adultes, elles ont exécuté un Charleston, toutes de strass et plumes vêtues.

Si notre spectacle a été de qualité, il faut remercier nos costumières, qui ont fourni un gros travail et je pense qu'il est normal de les nommer :

Mme DELPOUX, Melle ROSE et Mme BOUNDIN
sans elles, cela n'aurait pas été aussi beau.



Alors je vous donne rendez-vous l'année prochaine. Je vous rappelle nos horaires :

LE MARDI : 16 H 30 - 17 H 30 : Cours BOUTS DE CHOUX
17 H 30 - 18 H 30 : Cours PETITES
18 H 30 - 19 H 30 : Cours MOYENNES
19 H 30 - 20 H 30 : Cours GRANDES

LE JEUDI : 20 H 15 - 21 H 15 : Cours ADULTES

En vous attendant nombreux et nombreuses, je vous présente tous mes vœux de bonheur et prospérité pour l'année 1996.

La Présidente du Club,

Catherine ROSE

JUDO - CLUB

Salut !

J'ai été désigné par mon club de judo pour t'adresser ce courrier.

Sais-tu combien nous étions l'année passée sur le tatami ?

Guillaume, mon prof, nous initie au judo sous forme de jeux mais nous devons aussi essayer d'appliquer le code moral du bon judoka. Ce n'est pas toujours facile.

Cette année, mon copain David DRONY a été le meilleur d'entre nous. Il a reçu le Trophée du club pour son bon comportement. J'essaierai de le gagner l'année prochaine.....



Les "vieux samourais" du club, (ils ont plus de 12 ans), se sont regroupés avec les anciens de la M.P.T de St Romain. Nous les appelons les "POINTE DE CAUX". Ils s'entraînent très fort ensemble et obtiennent en ce début de saison de "supers résultats".

Voici le palmarès des Cerlanguais pour la saison passée 1994-1995 :

Les ceintures noires :

Etienne MULLIE 1er DAN

Baptiste RICOUARD 1er DAN

Gabrielle PINEL 2ème DAN

Les championnats :

Benjamins : David DRONY 1er du Havre en - 42 Kgs
(11-12 ans)

Minimes filles : (13-14 ans)

Nathalie ROCHER 2ème du département + 61 Kgs

Sabrina CRAQUELIN 3ème du département - 44

Stéphanie DEFFERTILS 3ème du département + 61

Minimes garçons : (13-14 ans)

Damien LENORMAND 1er du D. Havrais - 55 Kgs

5ème du Département

3ème de Normandie

5ème inter régions

Cadets : (15-16 ans)

Samuel QUERTIER 2ème District Havrais - 86 Kgs

3ème du département

5ème de Normandie

Espoirs (Filles) : (15 à 17 ans)

Sabine GODET 3ème du département - 72 Kgs

5ème de Normandie

Seniors féminines : (+ 17 ans)

Céline GABRIEL 3ème du Département - 72 Kgs

Catherine TURQUETILLE 3ème du Département + 72

3ème Normandie

Ceintures de couleurs :

Bapt. RICOUARD 2ème Département - 60 Kgs

MANIFESTATIONS LOCALES :

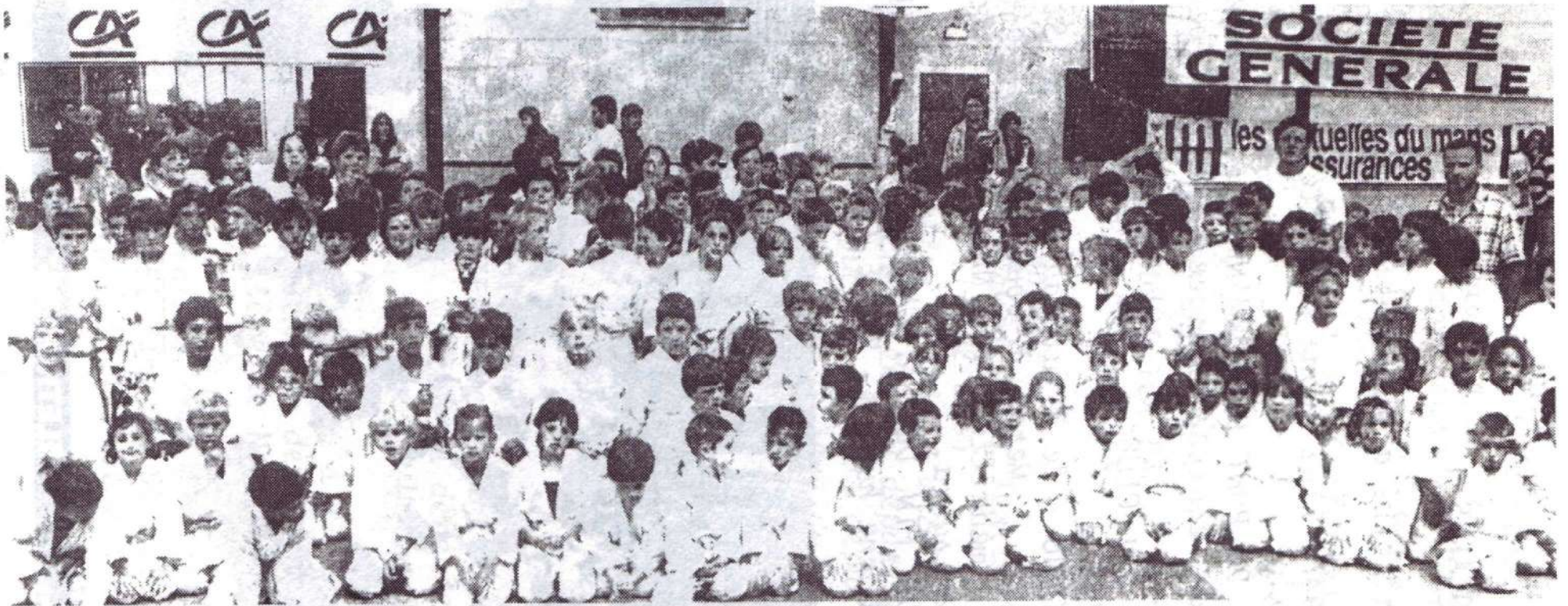
J'ai participé à plusieurs animations :

- LE TELETHON 1994 : nous avons collecté 6 100 F pour les enfants myopathes
- L'INAUGURATION DU PONT DE NORMANDIE : mes amis et moi avons soutenus nos équipes engagées. Ils ont peiné mais il sont arrivés...
- L'ANNIVERSAIRE DU CLUB : expo photos - choucroute - danse - QUELLE FETE !
- LE TOURNOI DU CLUB : le 3 juin au gymnase de St Romain.
Merci à vous qui nous offrez des coupes et des médailles : Nous avons tous été récompensés. C'est sympa...
- LE BARBECUE DE FIN DE SAISON : Saucisses, merguez, soleil, jeux et bonne humeur, "VIVE LES VACANCES".



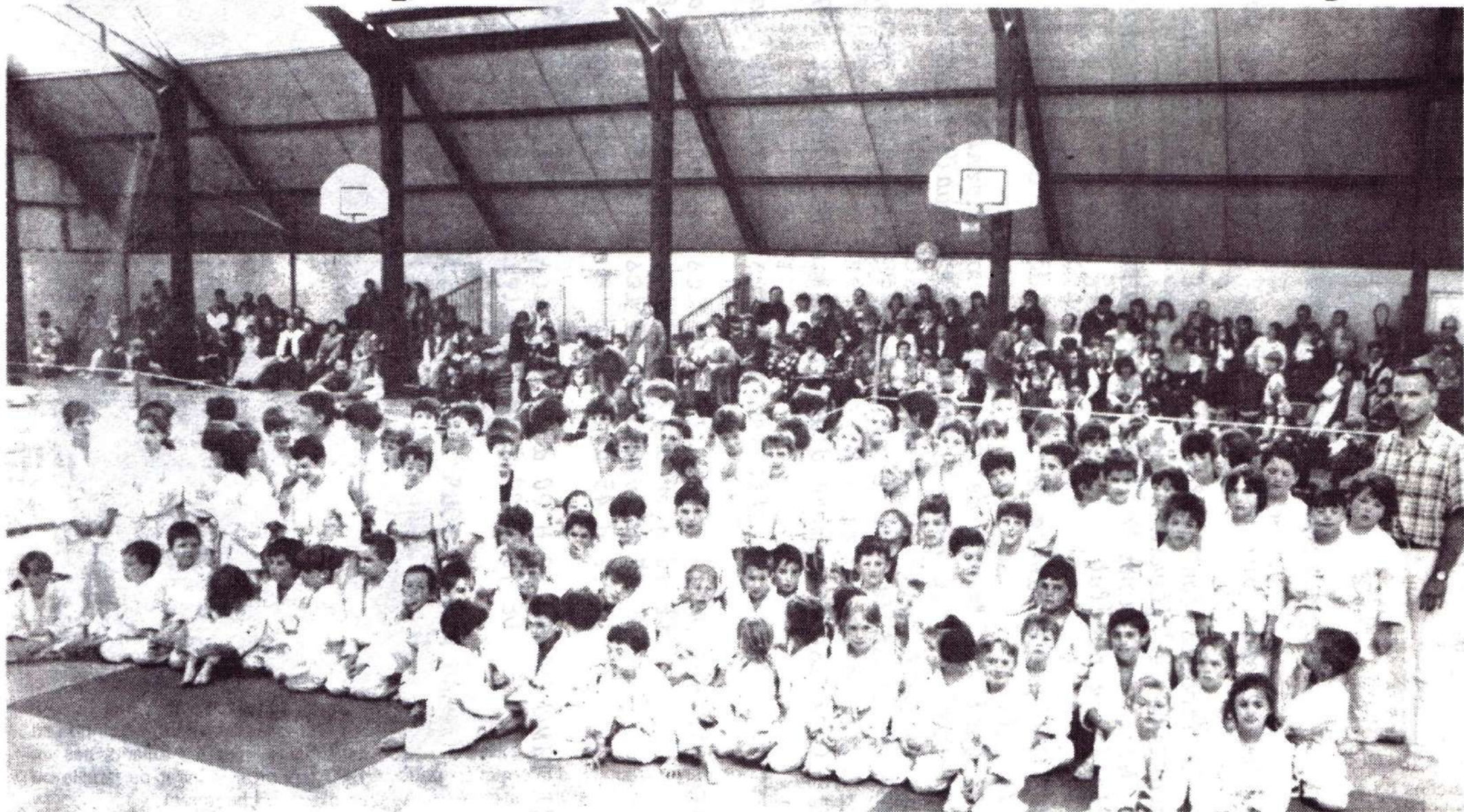
TELETHON 94

Les tatamis en effervescence



TOURNOI DU 3 JUIN 1995

Deux cents jeunes au tournoi amical de judo



Pour conclure, je te propose un petit jeu :

- Tu réponds aux cinq questions suivantes sur papier libre
- Tu déposes ton bulletin, un seul par famille, au club avant le 1er février
- Nous offrirons à tous les gagnants un tee-shirt à l'effigie du club.

1°) En quelle année le Judo-Club de La Cerlangue a-t-il été créé ?

2°) Quel est le nom de son premier président ?

3°) Quel est le nom du premier cerlanguais ayant obtenu la ceinture noire au club et en quelle année ?

4°) Quel est le nom du plus jeune judoka ayant obtenu sa ceinture noire au club ?

5°) Quel est le nombre d'adhérents au 1er janvier 1996 .

Je te rappelle les horaires des cours de Judo :

LE MERCREDI DE 16 H 30 à 17 H 00 Les enfants de - 6 ans
DE 16 H 30 à 17 H 30 Les enfants de 6 à 8 ans
DE 17 H 30 à 18 H 45 Les enfants de 9 à 12 ans
DE 18 H 45 à 20 H 15 Les + de 12 ans

LE DIMANCHE DE 09 H 00 à 10 H 00 Les - de 12 ans
DE 10 H 00 à 12 H 00 Les + de 12 ans

**AU NOM DE TOUS LES SAMOURAIS CERLANGUAIS,
JE TE SOUHAITE UNE BONNE ANNEE 1996.**

LA GYMNASTIQUE FEMININE

Les Cours ont toujours lieu

Le Mardi de 14 H 15 à 15 H 15

Le Mercredi de 20 H 30 à 21 H 30

Le nombre d'adhérentes à notre club est en progression, il est actuellement de 30 à 35 personnes.

La gymnastique se fait toujours en musique avec une animatrice dynamique.

Alors Mesdames, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Le temps nous a permis de terminer la saison par un petit repas dehors où quelques maris étaient présents.

Animatrice : Mme Ghyslaine MAILLARD

Responsable : Mme Evelyne BOUDIN



QUELQUES RENSEIGNEMENTS UTILES

CLUB DES AINES

Président M. DENEUVE 35.20.07.01

AMICALE DES ANCIENS ELEVES

Président Mme DEBRAY 35.20.67.43

LE FOYER DES JEUNES

Présidente Mme BOUDIN 35.20.50.03
SECTION "DANSE" Mme ROSE 35.20.16.25
SECTION "GYM" Mme BOUDIN
SECTION "JUDO" M. VASSE 35.20.68.26

LA PETANQUE

Président M. LETHEUX 35.20.58.57

ASSOCIATION SPORTIVE (FOOT)

Président M. COURSEAUX Y. 35.20.67.00

LOISIRS ET PEINTURE

Présidente Mme TERRIEN

LES AMIS DE L'EGLISE D'ABBETOT

Présidente Mme PENHOAT 35.20.50.41

Une chanson

Professeur à l'école de musique du Havre, Daniel Jublin, interprétera avec ses élèves, dimanche, à 16 h 30, une chanson qu'il a spécialement écrite pour le pont de Normandie et dont voici le texte avec les annotations correspondantes :

*Je suis le pont de Normandie
Entre Monet, Honfleur, Dufy
Je suis le pont de Normandie
Entre Le Havre et l'infini.*

*J'ai mis sept ans pour accorder
Ma harpe amoureuse du vent
Et maintenant je sais jouer
Sur tous les temps, par tous les temps.*

*J'ai mis sept ans à raccorder
Les chemins de l'Europe à faire.
Mais aujourd'hui je sais chanter.
Sur mes haubans⁽¹⁾ n'importe quel air.*

*Je suis le pont de Normandie
Entre Monet, Honfleur, Dufy
Je suis le pont de Normandie
Entre Le Havre et l'infini.*

*Je suis la cigale de l'estuaire⁽²⁾
J'ai dans les ailes le soleil,
Tout le soleil que j'espère,
Chaque matin à mon réveil.*

*Je suis le A de l'alphabet⁽³⁾
Celui d'une grande aventure
Je suis le grand A de la baie
Resté l'ami de la nature⁽⁴⁾.*

*Je suis le pont de Normandie
Entre Monet, Honfleur, Dufy
Je suis le pont de Normandie
Entre Le Havre et l'infini.*

*La Normandie peut être fière
Des ordinateurs si puissants,
Mais plus encore de nos pères
Qui patiemment, le cœur battant,
ont inventé, soudé, scellé
ma table d'harmonie...*

*Ils nous raconteront longtemps,
L'histoire du pont, de ses voussoirs⁽⁵⁾
Et des rires capricieux du vent,
Jaloux de perdre son pouvoir.*

*Je suis le pont de Normandie
Entre Monet, Honfleur, Dufy
Je suis le pont de Normandie
Entre Le Havre et l'infini.*

*Je suis chanson et prosodie⁽⁶⁾
Tirant les rideaux de la scène
Avec ma table d'harmonie
La nuit, le jour, je vis sur Seine.*

*Comme un grand pont de Normandie
L'histoire du monde va continuer
Les hommes passeront jour et nuit
Je serai là pour rassembler.*

*Je suis le pont de Normandie
Entre Monet, Honfleur, Dufy
Entre Le Havre et l'infini.
J'irai revoir ma Normandie*

(1) Câbles métalliques ressemblant aux cordes d'une harpe.

(2) Toutes sortes de câbles s'entrechoquant dans le vent donnaient un cliquetis proche du son des cigales, pendant la construction du pont.

(3) Tout au long de la montée vers le pont vous reconnaîtrez le A de l'alphabet.

(4) Au pied du pont, se trouve une réserve avec des chevaux de Camargue et oiseaux d'Europe.

(5) Partie du pont assemblée à une autre.

(6) Élan poétique et musical rythmé.

PERMANENCES DES SERVICES PUBLICS

TRESORERIE DE ST ROMAIN DE COLBOSC

Du lundi au vendredi de 8 H 30 à 16 H 45 (Attention le vendredi fermeture à 16 H 00) - Tél : 35.20.15.68

CENTRE DES IMPOTS DE BOLBEC

Service : lundi et jeudi de 8 h 30 à 11 h 30
Recette : Tous les jours sauf dernier jour ouvrable du mois, de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H à 16 H 15
Tél : 32.84.10.70

SOUS-PREFECTURE DU HAVRE

Du lundi au vendredi de 8 H 30 à 16 H 00 (sans interruption)
Tél : 35.13.34.56

SECURITE SOCIALE

Permanence d'une assistante sociale de la CRAM les 1er et 3ème mardi du mois de 14 H 00 à 15 H 30 à la Mairie de St Romain de Colbosc.

Permanence d'une assistante sociale le mardi et le jeudi de 10 H 00 à 12 H 00.

Permanence d'un agent de la sécurité sociale le lundi et le jeudi à la Mairie de St Romain de 9 H.00 à 11 H 45 et de 14 H 00 à 16 H 00.

Tél : 35.21.45.45

SECOURS CATHOLIQUE

Permanence pour les familles en difficultés, le jeudi de 10 H 00 à 12 H 00 à la salle paroissiale de St Romain de Colbosc.

Tél : 35.20.48.83 (le matin)

TIRAGE EN 400 EXEMPLAIRES

Responsable de la publication : Mme N. COTE

Equipe rédaction :

Mme N. COTE

Mme B. MAGNY

Mr M. AUVRAY

La commission Information et Communication

Les Associations et écoles

Le secrétariat de Mairie

Photos : P. BOULEN, R. PENHOAT, Courrier Cauchois,
La presse havraise, Les Associations.

Impression : Imprimerie **GERPIC-ST ROMAIN**